



Notre agence vous apporte
l'ensemble de ses compétences
www.agis06.fr





Sommaire

> Préambule

L'association s'engage,
se diversifie, se professionnalise ! 04

> Rapport de synthèse ... 06

> L'association 10

1. Nos forces 11

1.1. Le réseau 11

1.2. Nos compétences 12

1.3. Nos agréments, labels, conventions,
habilitations, charte 15

1.4. Notre implantation sur le territoire 16

2. Nos contrôles 18

> Les actions de l'association en 2025 ... 19

1. Le Logement 20

1.1. Les commissions d'attribution 20

1.2. La prospection 22

1.3. L'intermédiation Locative 24

1.4. Soutien aux propriétaires occupants
à faibles ressources 26

1.5. Appui au développement de logements sociaux 28

> Dans le cadre du FSL, AGIS avec le soutien
de la MNCA favorise l'accès au
logement social 28

> Dans le cadre du FSL, AGIS avec le soutien
du Conseil Départemental des
Alpes-Maritimes favorise l'accès au
logement social 30

1.6. Comment fédérer le logement social et
l'appui au service sanitaire ? 32

1.7. L'accompagnement des ménages
dans le cadre du FNAVDL 33

> FNAVDL DALO ou non DALO 34

> FNAVDL Jeune 35

1.8. La sous occupation 37

> Les situations de relogement effectif 37

> Conclusion 39

1.9. L'intermédiation locatif UK 40

1.10. Les préavis propriétaire 42

1.11. Le contentieux 46

1.12. L'accompagnement social lié au logement 47

1.13. Bail de sauvegarde 48

1.14. La MOUS 49

2. La pension de famille 51

3. La maîtrise d'ouvrage 55

3.1. Développer le parc social par la Maîtrise
d'Ouvrage d'Insertion : MOI 55

3.2. L'assistance à Maîtrise d'Ouvrage 60

4. Cap Jeunesse 63

4.1. Le Service Cap Jeunesse 64

4.2. L'info mob 65

4.3. La boussole des jeunes 73

4.4. Le service civique 78

4.5. Le catalogue d'animation 79

4.6. Les actions 80

4.7. Étude des besoins des jeunes
et perspectives de déménagement 83

4.8. La Carte Jeune 85

4.9. Le Tiers Lieu : Quai des horizons 86

5. La cohabitation intergénérationnelle 88

5.1. Préambule 88

5.2. La CIS comment ça fonctionne ? 88

5.3. Côté chiffres 90

5.4. Stratégie et communication 90

5.5. Quelques partenariats 91

5.6. Accompagnement social 91

> La communication 93

1. Les salons et les forums 94

2. Les réseaux sociaux 95

3. Nouveautés 2025 96

4. La presse et les médias 97

> Conclusion 98

La constitution d'un parc social
privé 98

Intérêt d'un parc social dans le
privé 99

Perspectives 100

1. Promouvoir la captation 100

2. Conforter notre organisation
du travail 101

3. Accentuer la place de l'utilisateur 101

4. Promouvoir l'acte
d'engagement par le don 102

> Merci à nos donateurs 102

PRÉAMBULE

L'association s'engage, se diversifie, se professionnalise !

L'association poursuit sa croissance avec une forte volonté de répondre aux enjeux actuels en lien avec le non-recours et l'illectronisme dans nos territoires du haut et moyen pays, du mal logement au travers des logements énergivores et pas adaptés, à créer plus de places destinées à des personnes précaires au travers les pensions de familles et plus largement tous les dispositifs qui peuvent répondre au besoin du logement (le logement inclusif, la cohabitation intergénérationnelle, le Co living, le logement meublé solidaire...).

Notre travail se diversifie avec une action autour de l'engagement de la jeunesse : le service civique, le logement des jeunes et des étudiants, l'accompagnement des jeunes en quartier politique de la ville...

Les jeunes d'aujourd'hui construiront les familles de demain : l'association s'engage à leurs côtés !



Enfin, pour répondre à notre volonté associative, il est nécessaire de construire et d'améliorer le bâti, d'accéder à des compétences de maîtrise d'ouvrage pour accompagner les copropriétés dégradées, enjeux majeurs de l'année 2026.

Promouvoir les pensions de familles, dispositif d'habitat en adéquation avec les enjeux d'aujourd'hui.

Pour répondre à nos missions, l'association se dote d'un **Conseil d'Administration** d'associations connues et reconnues et de personnes bénévoles physiques investies.



Cathy HERBERT
Présidente



Jean QUENTRIC
Président d'honneur



Auguste DERRIVES
API PROVENCE
Vice Président



Jean Pierre ISALA
Trésorier



Olivier CALIGURI
Administrateur



Bernard CARRERAS
MONTJOYE
Administrateur



Pascale LEYRAT
URHAJ /
Administratrice



Emmanuel POULARD
ADIL 06
Administrateur



Luc MERCIER
ALC / Administrateur
Gestionnaire de la Solham



Patrick GILLET
Administrateur



Didier ROULET
Administrateur



Rapport de synthèse

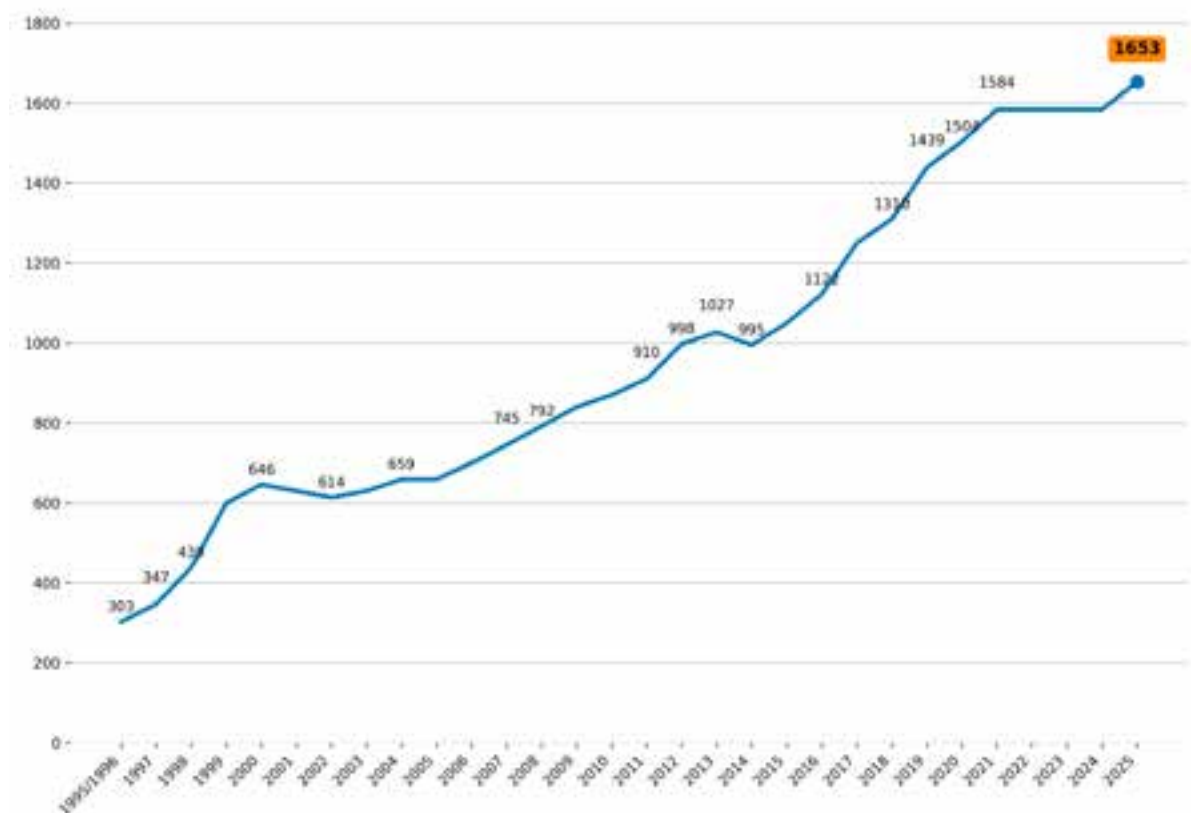


Dans un contexte toujours plus contraint en matière de logement avec la baisse de production de logements sociaux, la mise en place de lutte contre les passoires énergétiques des logements énergivores qui entraîne la sortie d'un certain nombre de logements à la location, la lutte contre la désertification des sols, la loi montagne et littoral, les propriétaires sont de plus en plus frileux à investir ce qui entraîne une baisse de la captation et du conventionnement, malgré cela **AGIS 06 continue son développement pour répondre aux plus démunis.**



+4%

logements gérés

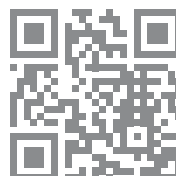


Nombre de logements gérés en 2025

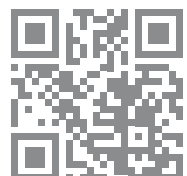
Comme son nom l'indique l'AGIS06, association gestionnaire immobilière sociale des Alpes-Maritimes est une agence immobilière sociale labélisée, la seule du département.

Depuis plusieurs années, le nombre de logements captés reste supérieur au préavis.

L'association possède 2 sites internet
et communique au travers :



www.agis06.fr



www.cap-jeunesse.fr





L'association

L'ASSOCIATION

Activités de l'association

Afin d'avoir une vision globale de l'activité de l'association et du déroulé de la présentation du rapport d'activités, la carte mentale proposée ci-dessous montre l'ensemble des activités de l'association qui seront présentées dans ce rapport.

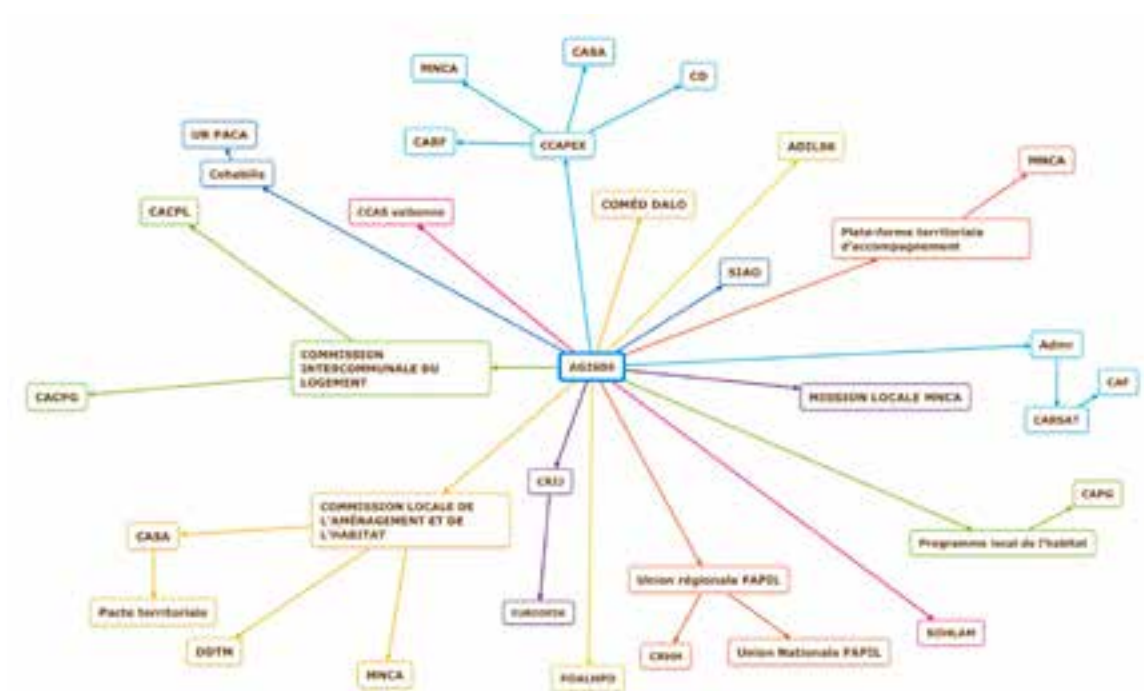


Nos forces

- > par notre présence dans les multiples instances associatives et administratives,
- > par l'ensemble des compétences des professionnels qui travaillent à AGIS06,
- > par l'ensemble de nos agréments, labels et reconnaissances,
- > par nos implantations sur le territoire,
- > par nos forces techniques : parc automobile, parc informatique
- > **et enfin par notre volonté d'AGIR !**

Le réseau

Pour conforter nos actions et comprendre les besoins en développement de nouvelles actions, AGIS06 mène une présence stratégique dans diverses instances afin d'identifier des besoins et d'être une force de proposition.



L'ASSOCIATION / NOS FORCES

Nos compétences

L'association emploie 61 salariés de compétences diverses et variées

+10%

soit une augmentation
de la masse salariale de +10%
par rapport à 2024

La politique RH de l'association joue un rôle déterminant dans la **professionnalisation des salariés**, leurs **motivations** et leurs **compétences**, dans le recrutement et l'accueil de nouveaux collaborateurs mais aussi dans notre volonté d'accueillir des stagiaires et des jeunes en contrat de qualification ou d'alternance.

3 stagiaires

Nous avons accueilli 3 stagiaires de formation et de qualifications variés :

Durée	Entrée	Sortie AGIS06	Formation
2 semaines	17/02/2025	28/02/2025	REFLETS
8 semaines	04/11/2024	28/03/2025	Estienne d'Orves
1mois	10/06/2025	04/07/2025	IUT Nice



18 personnes embauchées

Nous avons embauché 18 personnes en 2025 pour compléter les compétences et réaliser de nouvelles actions.

Prénom	Contrat	Poste
Radhi	CDD	Agent d'accueil
Bella	CDI	Comptabilité
Maryna	CDI	Comptabilité
Farah	CDI	Travailleur social
Marie	CDI	Secrétaire de direction
Dana	CDI	Agent de gestion locative
Anaelle	CDI	Travailleur social
Valentin	CDI	Agent de gestion locative
Rayane	CDI	Agent de gestion locative
Sami	CDI	Conseiller numérique
Morgan	CDD	Travailleur social
Rigobert	CDD	Agent de gestion locative
Monaam	CDD	Veilleur de nuit
Frédéric	CDD	Veilleur de nuit
Laurent	CDD	Veilleur de nuit
Mayeda	CDD	Agent de gestion locative
Laura	CDI	Travailleur social
Jean-François	CDD	Agent de gestion locative

Les formations

5591h de formation et 6 offres de formations réalisées par les personnels de l'association :

6 collaborateurs poursuivent une formation longue et qualifiante type BTS, licence, master ou encore CAFERUIS

Formation	Organisme
BTS Comptabilité et gestion	ESCCOM
BTS Professions Immobilières	IPAG
BTS Professions Immobilières	Parc Impérial
CAFERUIS	HETIS
Licence Professionnelle Métier de l'immobilier : Gestion et développement et patrimoine immobilier	IUT
MASTER Manager des Ressources Humaines	ESCCOM

Pour permettre la fluidité des formations et les retours sur expérience, les professionnels formés dispensent en interne des informations :

- > Formation du juriste « AGIS » en interne sur : **Intervention/présentation des étapes de la procédure d'expulsion auprès des CESF**
- > Formation du juriste « AGIS » en interne sur : **le traitement des situations de logements insalubres ou indécents auprès des AGL**

11 formations

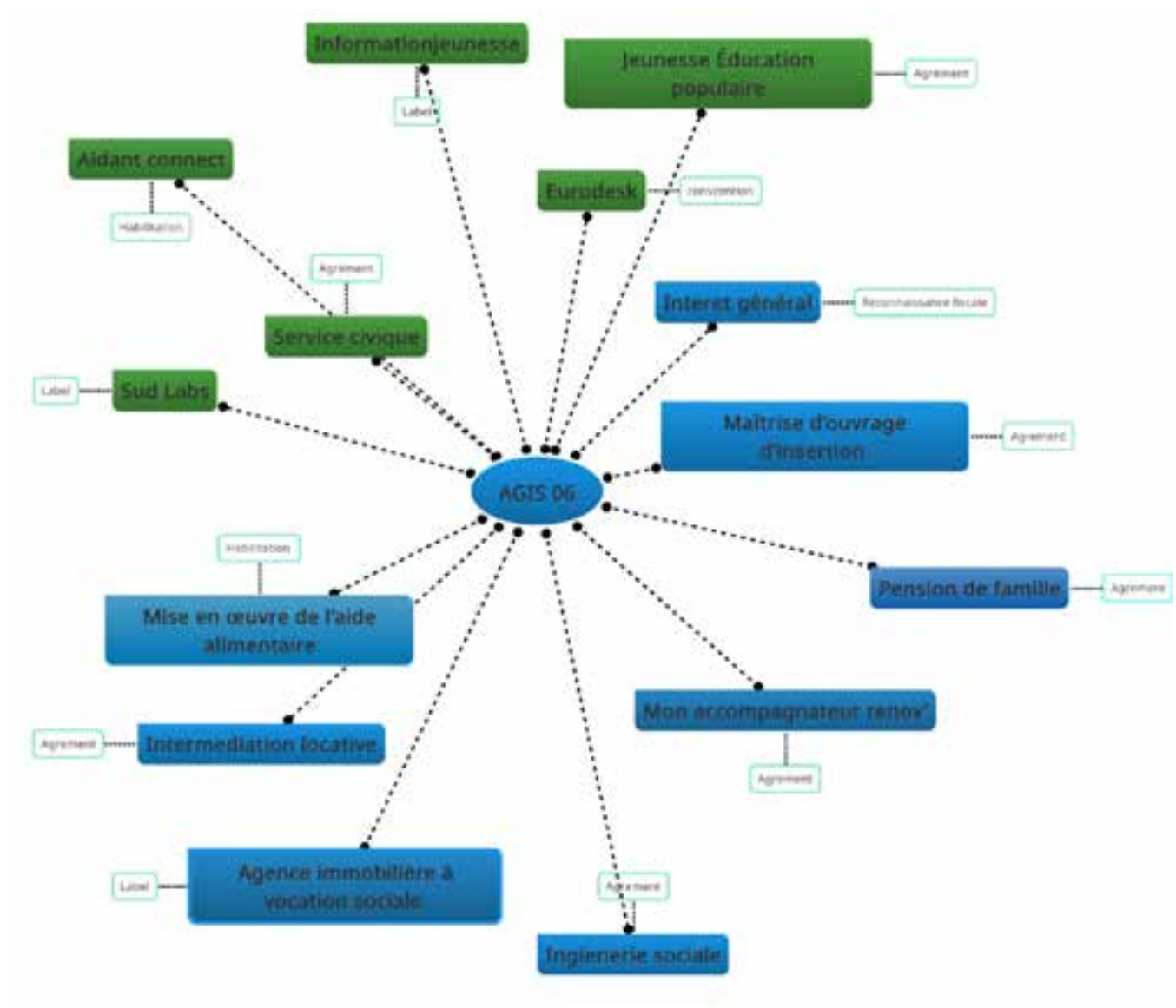
réalisées sur des thématiques professionnalisantes individuelles ou collectives :

Formation	Organisme
CAFERUIS	HETIS
États des lieux et réparations locatives	ADIL06
Gestion des sinistres d'assurance habitation	FAPIL
L'habitat indigne	ADIL06
Loc'Avantages Présentation et décryptage des dernières dispositions	FAPIL
Management intermédiaire	SUCCESS POINT
Mandat de gestion	FAPIL
Obligation responsabilité et déontologie des professionnels de l'immobilier	FAPIL
Parcours conseiller numérique CCP1	La Fabrik
Partenaire relais CAF	CAF
Prisme précarité santé mentale	Orspère Samdarra

En complément des actions de formation et dans le cadre de l'appui aux travailleurs sociaux et aux agents de gestion locative, nous mettons en place une **analyse des pratiques professionnelles avec l'organisme de formation « HETIS »** à raison d'une APP tous les mois en collectif durant 2h pour les travailleurs sociaux et depuis novembre pour les AGL.

L'ASSOCIATION / NOS FORCES

Nos agréments, labels, conventions, habilitations, charte et reconnaissance



L'ASSOCIATION / NOS FORCES

Notre implantation sur le territoire

Compte tenu de la diversité de nos actions et de l'augmentation de notre activité, après un travail important de restructuration en interne amorcé en 2021 et poursuivi jusqu'à présent, nous confortons notre présence sur 5 sites du département et 7 agences réparties sur 4 antennes géographiques :

7 agences réparties sur 4 antennes géographiques :

Antenne de Vence

Pension de famille

4 avenue Marcelin Maurel

Antenne et Agence d'Antibes

IML et FNAVDL sur l'ouest du département
+ les actions CASA

Résidence Bleu Marine - 414 chemin des 4 chemins

Antenne et Agence de Nice Centre

Regroupe 2 antennes
administratives
et les fonctions supports

9 avenue Henri Matisse

9 avenue Felix Faure

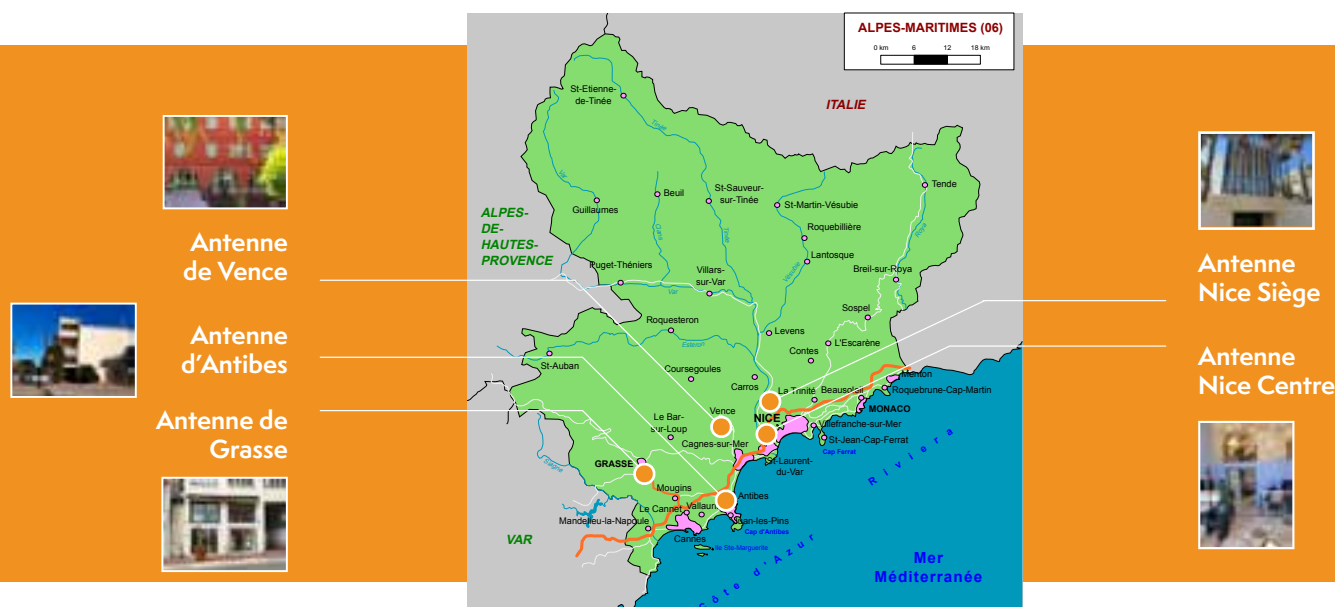
Agence Est du département :
IML et FNAVDL

Agence Départementale :
FSL CD, MOUS, FNAVDL
Jeune Non DALO

1 Antenne sur Grasse

IML UK

12 Bd Carnot



Objectifs 2026

- ☐ ● **Déploiement du SIRH** (notes de frais, poses des congés, entretiens professionnels, ...)
- ☐ ● **Actualisations** des documents internes (DUD, procédures)
- ☐ ● Mise en œuvre du **nouvel organigramme**
- ☐ ● Création de **deux nouvelles pensions de famille**
- ☐ ● Déployer **l'hébergement d'urgence** dans des logements intercalaires
- ☐ ● Absorption/fusion de **l'ESJBC**
- ☐ ● Consolider notre nouveau **tiers lieu**

L'ASSOCIATION /

Nos contrôles

Agis06 est contrôlée à plusieurs niveaux :

1

L'association fait appel pour cela à un **cabinet d'expertise comptable** et à un **commissaire aux comptes**.

2

AGIS 06 est soumise au contrôle de l'ANCOLS (Agence Nationale de Contrôle du Logement Social), organisme de contrôle placé sous la double autorité du ministre chargé du logement et du ministre en charge de l'économie.

3

La CEGC SOCAMAB est un organisme de contrôle qui vient tous les 3 ans pour contrôler les comptes des mandats de gestion. C'est une garantie obligatoire dans le cadre de la carte d'agent immobilier destinée à garantir aux propriétaires le risque de détournement de fonds.

4

La FAPIL

Afin d'obtenir le label AIVS : agence immobilière à vocation sociale, l'association doit fournir tous les ans à notre fédération : la carte d'agent immobilier à jour garantissant la validité de nos actions immobilières, l'assurance de nos contrats et remplir une enquête sociale des actions menées par l'association.





Les actions de l'association en 2025

Compte tenu de la diversité des réponses et de la singularité des accompagnements que nous sommes en capacité de faire, nous travaillons avec différents financeurs et divers partenaires.

Avec 9 actions principales, nous tricotons selon les besoins, selon la zone géographique, des actions à la demande : du relogement des personnes en situation de sous occupation, aux sinistrés de la tempête Alex, aux ménages reconnus DALO, aux jeunes en recherche d'un logement, l'accompagnement à maîtrise d'ouvrage, le relogement des déplacés ukrainiens...etc...autant de situations qui trouvent une solution que nous allons vous détailler.

La présentation des actions de l'association suivra les 5 piliers :



LES ACTIONS DE L'ASSOCIATION EN 2025

Le logement

Cette partie concerne les actions liées au logement : l'intermédiation locative, les dispositifs de relogement (CASA), les dispositifs FNAVDL ainsi que les actions d'accompagnement des locataires. La cohabitation intergénérationnelle sera présentée dans la partie jeunesse. Pour ce faire, et afin de garantir l'attribution des logements quel que soit les dispositifs, une commission d'attribution est mise en place.

LES ACTIONS DE L'ASSOCIATION EN 2025 / LE LOGEMENT

Les commissions d'attribution

AGIS06 en 2025 réalise 3 commissions d'attribution différentes :

- > Une commission d'attribution classique, hors spécificité, qui concerna tous les logements,
- > Une commission d'attribution spécifique pour les logements proposés aux déplacés ukrainiens,
- > Une commission d'attribution qui ne concerne pas les logements orientés au SIAO : logements des jeunes qui passent par le CLAJJ métropolitain, ainsi que les logements jeunes actifs qui concernent l'action cœur de ville sur la commune de Grasse.

Il siègent à cette commission :

- > 1 représentant du CD 06,
- > 1 représentant de l'Etat,
- > 1 représentant du SIAO,
- > 1 représentant de la CASA,
- > 1 représentant de la MNCA,
- > 1 représentant de la CAPG,
- > 1 représentant des associations ALC, groupe SOS, Montjoye, API et la fondation de Nice (par binôme et une fois sur 2).

Pour la majeure partie des logements, AGIS06 étant soumis au contrôle de l'ANCOLS, réalise une commission d'attribution mensuelle afin de définir, après réception et étude des dossiers, une priorité des ménages en fonction d'une évaluation lue en commission et transmise par le service orienteur.

Cette commission est garante de la réponse que donne AGIS06 au regard des critères d'éligibilité des publics qui bénéficient de notre action : vérification des ressources, du parcours social, de l'adéquation entre les logements proposés et les situations présentées. C'est aussi une méthode de transparence pour attribuer les logements.

Nous avons réalisé 9 commissions d'attribution « classique » où nous avons présenté 36 logements sachant que tous les logements ne passent pas en commission d'attribution (attribution en urgence suite à un incendie, proposition du logement à un P2, relogement exceptionnel suite à la tempête Alex, logement des jeunes, relogement des familles UK...).

Date des commissions	Nombre de logements	Nombre de refus
16/01/2025	5	0
20/02/2025	7	1
20/03/2025	6	0
17/04/2025	1	0
15/05/2025	2	2
19/06/2025	3	2
17/07/2025	9	2
18/09/2025	2	0
16/09/2025	5	0
20/11/2025	4	2
18/12/2025	1	1
Total	48	10

11
commissions
d'attribution
classique

48
logements
passés

NB : Les refus de proposition de logement ont lieu essentiellement dans les quartiers politique de la Ville : Ariane, Vieux Grasse, Ranguin. On s'aperçoit que les logements sont refusés pour certain car ils sont non meublés.

Objectifs 2026



Actualiser le règlement intérieur de fonctionnement de la commission d'attribution



Expérimenter la grille de cotation de la MNCA



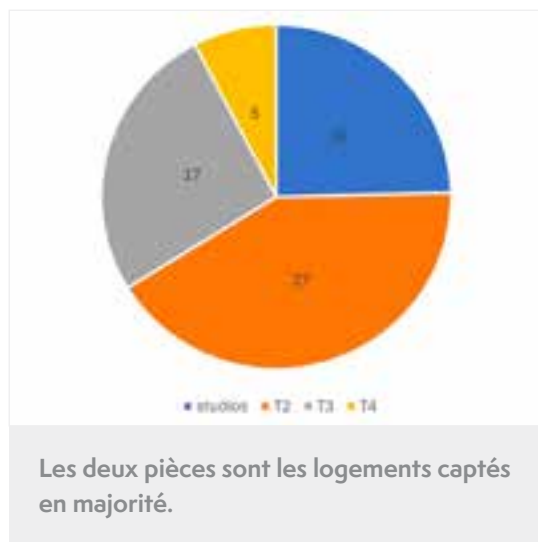
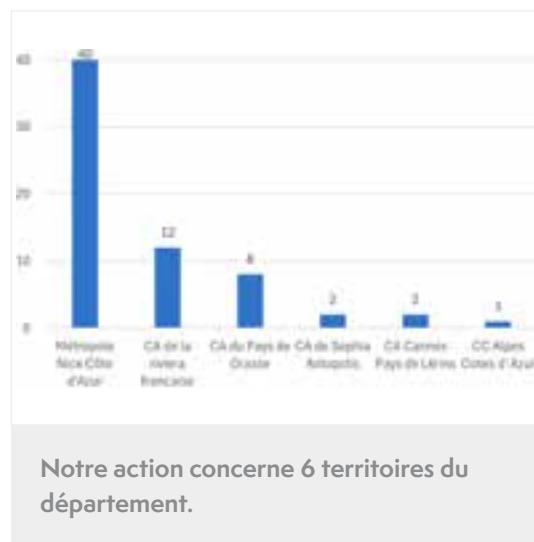
Augmenter le nombre de participant et ouvrir à d'autres partenaires

LES ACTIONS DE L'ASSOCIATION EN 2025 / LE LOGEMENT

La prospection

Cette activité reste une réponse à l'insertion par le logement de façon durable à des montants de loyers conventionnés.
Cette action concerne les 7 EPCI du département.

Sur l'année 2025 nous avons capté 65 logements dans le cadre du parc privé.

Typologies
des **captations**Territoires concernés par les
captations

Nos moyens de communication pour capter des logements :

- > Salon
- > Nice Matin
- > Relationnel
- > Site internet AGIS06
- > Le Bon Coin
- > Boîtage
- > ADIL
- > Maîtrise d'ouvrage
- > Panneaux publicitaires

Le conventionnement

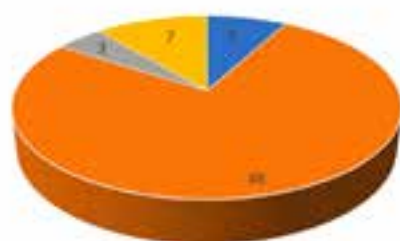
Un logement conventionné est un **logement mis en location sous certaines conditions** pour le propriétaire :

- > Loyer plafonné
- > Locataires soumis aux conditions de montant des avis d'impositions
- > Obligation de louer pendant 6 ans maximum.

Avantages pour le propriétaire :

- > Réduction impôt de 20% à 65%
- > Primes versées à l'entrée du locataire

Niveau des conventionnements



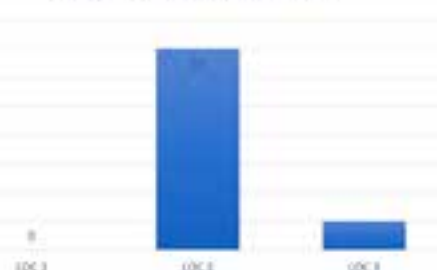
48 logements sont en loc'avantage 2 contre 5 logements en loc'avantage 1, 3 logements en loc'avantage 3 et 7 logements non conventionnés.

Le reconventionnement

Passé le délai de 6 ans, si le propriétaire bailleur souhaite continuer à bénéficier des avantages, le logement peut être reconventionné.

- > En 2025 nous avons procédé à 16 reconventionnements sur le parc existant.

Niveau des reconventionnements



Sur 16 logements reconventionnés, 14 l'ont été en loc'avantage 2, ce qui représente la majorité.

Difficultés rencontrées :

- > Propriétaires de plus en plus réticents.

Les niveaux de Loc'Avantages

- > **Loc 1** : le propriétaire bénéficie de 20% de réduction d'impôts
- > **Loc 2** : le propriétaire bénéficie de 40% de réduction d'impôts + une prime entre 1000€ et 4500€
- > **Loc 3** : le propriétaire bénéficie de 65% de réduction d'impôts + une prime entre 1000€ et 4500€

Objectifs 2026

- Captations de **90 logements**
- Reconventionnement de **40 logements**

LES ACTIONS DE L'ASSOCIATION EN 2025 / LE LOGEMENT

L'intermédiation
Locative

Cette activité reste une réponse à l'insertion par le logement de façon durable à des montants de loyers conventionnés. Cette action concerne les 7 EPCI du département.



LA CAPTATION EN IML

Captations en 2025
Agrément IML

Studio/T1	2
T2	10
T3	6
T4	3
T5	1
Total	22

Localisation	Nombre
Nice	5
Biot	1
Antibes	2
Cannes	1
Cannes la Bocca	1
Grasse	3
Juan les Pins	1
Le Cannet	1
Cagnes-sur-mer	1
Menton	2
Vence	1
Vallauris	1
Saint-Cézaire	1
Pegomas	1
Total	22

41

nouveaux ménages
relogés en 2025

- > 22 sur des nouvelles captations
- > 19 sur du turn-over

Le parc est constitué par :

- > 108 logements en **mandat de gestion**
- > 319 logements en **location sous locations**

1 402

personnes
accompagnées

548

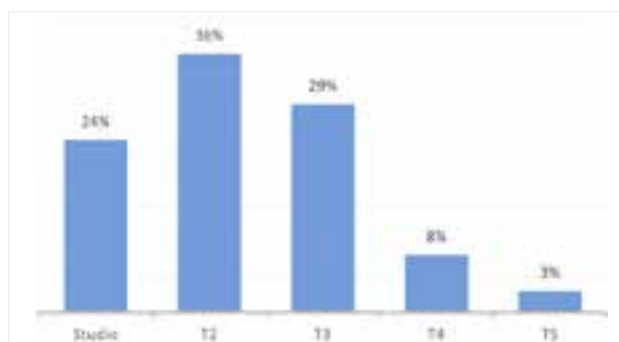
logements

20,5
ETP

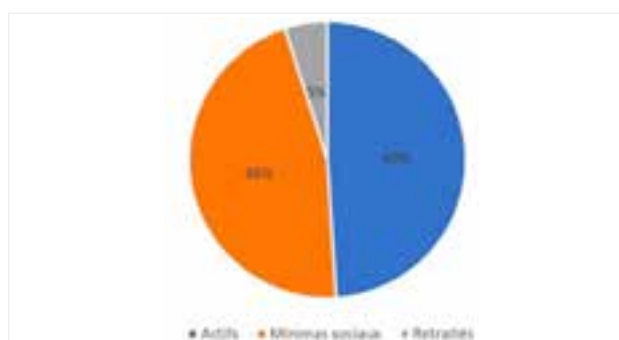
Objectifs 2026

- Nous proposons de **capter 40 logements**
- Nous proposons de capter **50 logements**
- Nous proposons d'effectuer **10 glissements de baux**
- Nous proposons de développer un **objectif autour du re conventionnement**
- Nous proposons de reloger **60 ménages**
- Nous proposons de maintenir la gestion locative sociale **pour l'ensemble du parc locatif**

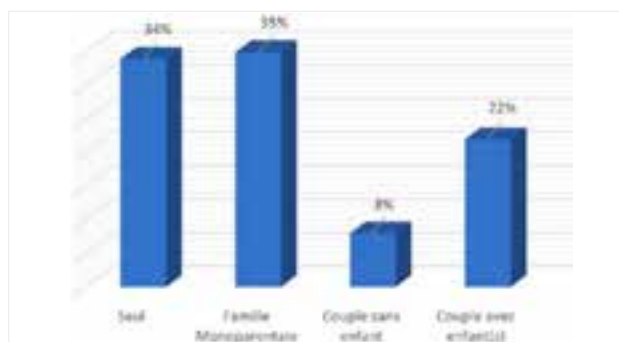
Typologie du parc IML



Le parc en intermédiation locative est constitué essentiellement par des logements allant du studio au T3 pour 89% contre 11% de grands logements T4 et T5.



49% des ménages accompagnés sont actifs soit 51% de personnes sans ressources ou très faibles.



34% des familles sont des personnes isolées et précaires, et 35% sont des familles monoparentales.

LES ACTIONS DE L'ASSOCIATION EN 2025 / LE LOGEMENT

Soutien aux propriétaires occupants à faibles ressources

L'État a mis en place des aides pour la rénovation.

L'existence des dispositifs classiques ne résout pas la problématique du reste à charge :

- > Reste à vivre insuffisant pour économiser ou faire un emprunt,
- > Lourdeur administrative des dispositifs ne permettant pas de faire face à l'urgence de certains travaux,
- > Evaluation du reste à charge supportable sans tout prendre en charge,
- > La méconnaissance du secteur d'activité avec la peur de « se faire avoir ».

Ces aides sont attribuées par

1 comité d'attribution des **aides en présence des financeurs, partenaires et administrateurs** a eu lieu en visio conférence sur présentation du dossier (situation sociale et financière, travaux proposés).

Enjeu de l'action

- > Un **enjeu social et sociétal** rentrant en résonance avec les enjeux gouvernementaux et le projet associatif de l'AGIS 06
- > Une absence de moyens financiers empêchant l'entretien, la rénovation des **biens rendus impropres à l'habitation**
- > Une insalubrité des biens induisant une **détresse sociale** des propriétaires précaires

Pour favoriser le bon vivre et la réalisation des travaux, nous avons mis en place un montage financier simple, réaliste et efficace.

Montage financier :

- > La CASA contribue au financement de l'accompagnement,
- > AG2R participe financièrement au reste à charge pour des situations très précaires.





> Avant travaux

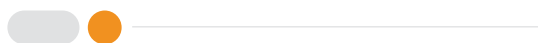


> Après travaux



Situation 1

Travaux d'adaptation d'une salle de bain à Villeneuve-Loubet, permettant le maintien au domicile d'une personne de 84 ans souffrant d'une affection dégénérative des articulations et sujette à des vertiges et un risque de perte d'équilibre



Situation 2

Adaptation d'une salle de bain pour un couple de personnes handicapées, dont l'un des financements a été remis en cause entre le dépôt de la demande et la réalisation des travaux.

En tant que locataires, ils avaient obtenu l'accord du propriétaire mais pas son apport financier. L'augmentation du reste à charge ne permettait pas aux demandeurs de solder les travaux pourtant réalisés

LES ACTIONS DE L'ASSOCIATION EN 2025 / LE LOGEMENT

Appui au développement de logements sociaux



LES ACTIONS DE L'ASSOCIATION EN 2025 / LE LOGEMENT

Dans le cadre du FSL, AGIS avec le soutien de la MNCA favorise l'accès au logement social



102

ménages relogés dont
4 glissements de baux.

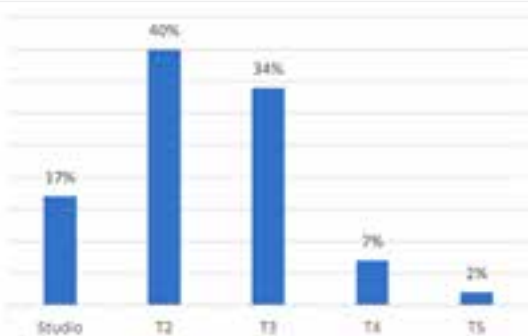


Dans le cadre de cette action,
9 communes sont concernées
sachant que 78% des relogements
ont eu lieu sur la commune de Nice.

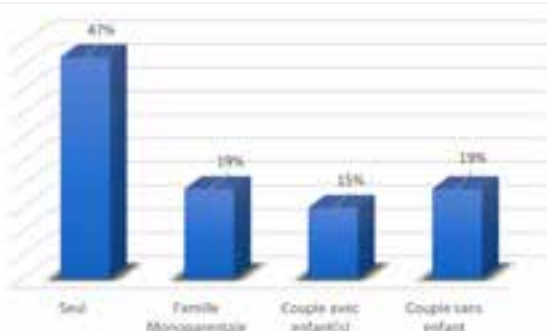
- > Nice
- > Duranus
- > St Laurent du Var
- > Vence
- > Cagnes-sur-Mer
- > La Trinité
- > St Martin de Vésubie



52% des ménages relogés perçoivent des ressources liées à l'emploi.
38% des ménages vivent avec des minimas sociaux.



Sur les 102 ménages concernés par notre action, 17% ont été relogés dans des studios, 40% en T2, 34% en T3 et 9% sur des T4 et +



Concernant la typologie des ménages, nous avons logé dans le cadre de cette action essentiellement des personnes seules pour 47%.



Le parc de logements est constitué par :

- > 158 logements en **mandats de gestion**
- > 403 logements en **locations sous location**

1 451
personnes accompagnées

561
logements

10,5
ETP

3
conventions

1
label

Objectifs 2026

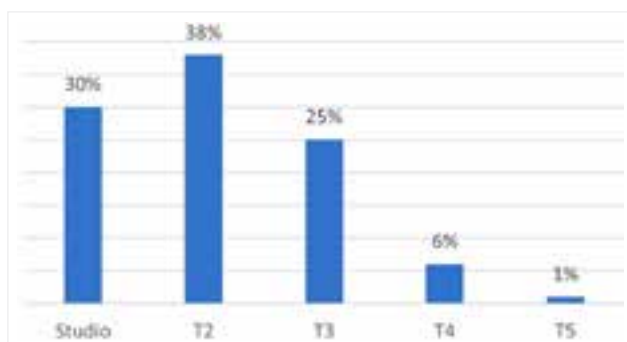
- Mettre en place des **analyses de pratiques professionnelles**
- Réaliser un **guide de l'entretien du logement**
- Proposer un **guide de bon voisinage**
- Créer une interface informatique pour **déposer et accéder aux documents administratifs**

LES ACTIONS DE L'ASSOCIATION EN 2025 / LE LOGEMENT

Dans le cadre du FSL, AGIS avec le soutien du Conseil Départemental des Alpes-Maritimes favorise l'accès au logement social

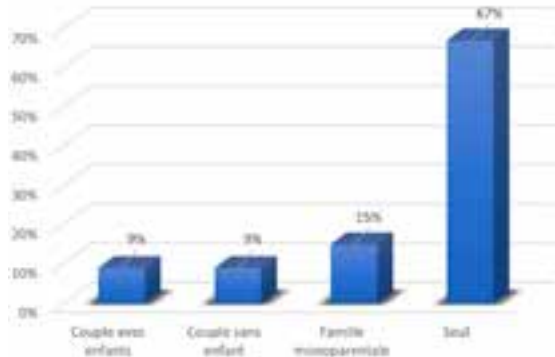
Nous avons relogé
102 ménages répondant aux
critères du **PDLHPD en 2025**
grâce :

- > À la constitution d'un **parc de logements sociaux** du parc privé de 265 logements
- > À la captation de **nouveaux logements conventionnés**



Le parc social privé est constitué par 68% de logements de petites typologies, studio et T2.

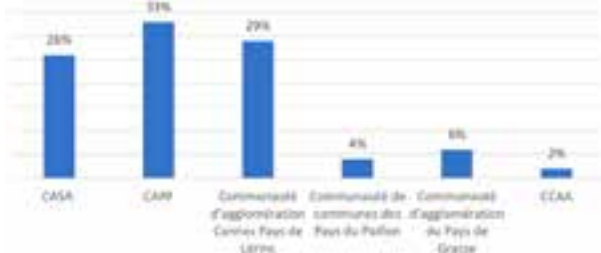




La typologie des ménages relogés en 2025 concerne pour 67% des personnes seules et 24% de ménage avec enfants.

608
personnes
accompagnées

265
logements



Notre action concerne 29 communes du département ainsi que les 6EPCI du territoire.

6
ETP



Seul 46% des ménages relogés ont une activité salariale et 33% perçoivent les minimas sociaux.

2
conventions

1
label

LES ACTIONS DE L'ASSOCIATION EN 2025 / LE LOGEMENT

Comment fédérer le logement social et l'appui au service sanitaire ?

Avec le soutien de la CASA, nous proposons au centre Hospitalier d'Antibes 10 logements pour les internes, les cadres d'astreinte...en proposant, dans le même immeuble, 11 logements sociaux.



GROUPE HOSPITALIER
Sophie Antioche - Vallée du Var
Centre Hospitalier Antibes Juan les Pins



Les publics concernés ayant accès aux logements

- > Personnes en attente de logement social
- > 2 logements mis à disposition pour femme victime de violence
- > Internes de l'hôpital



15

personnes
accompagnées

21

logements

2

salariés

5

contrats

maintenance, entretien, jardins, sécurité, internet

LES ACTIONS DE L'ASSOCIATION EN 2025 / LE LOGEMENT

L'accompagnement des ménages dans le cadre du FNAVDL*

4 types d'action dans ce cadre : l'AVDL DALO, NON DALO, Jeunes, Glissement de bail, Bail de sauvegarde

- > **AVDL Jeunes 2025** : Dispositif qui consiste sur le département des AM et sur la MNCA, en lien avec une convention spécifique signée par la MNCA d'apporter un accompagnement spécifique aux jeunes.
- > **AVDL DALO 2025** : Accompagnement des ménages reconnus prioritaires au titre du DALO dans le cadre de dispositifs de bail glissant, avec validation de la DDETS et sur la base d'un diagnostic réalisé par le SIAO
- > **AVDL Non DALO 2025** : Sur sollicitation d'un opérateur (CCAS, communes, bailleurs sociaux, EPCI...), l'action vise à faciliter l'attribution d'un logement social pour des ménages relevant de situations complexes.
- > **Glissement AVDL 2025** : Les ménages accompagnés présentent une situation socio-économique stabilisée permettant d'envisager la sollicitation du bailleur en vue d'un glissement de bail.
- > **Bail de sauvegarde 2025** : Lutter et prévenir les expulsions locatives des ménages en impayés



*Dispositif FNAVDL : Fond National d'Accès Vers et Dans le Logement

FNAVDL DALO ou non DALO

Les publics

Personnes présentant une problématique liée au logement : dette, impayés de loyer, manque d'autonomie, personne fragile ou vulnérable (problèmes de santé, d'addictions).

Lorsque le bailleur social ou la commission de médiation DALO, sur évaluation, diagnostique un risque nécessitant un besoin d'accompagnement, AGIS 06 nomme un travail social et un agent de gestion locatif qui va accompagner la famille durant une période maximale de 18 mois.

L'AVDL DALO, Accès Vers et Dans le Logement des personnes reconnues prioritaire du Droit Au Logement Opposable. Ce dispositif concerne les ménages qui nécessitent un accompagnement afin de garantir la réussite du parcours locatif au moment de l'intégration dans le logement. Cet accompagnement de durée variable permet de sécuriser le parcours locatif par un accompagnement social et financier.

38 ménages entrés dans le dispositif en 2025 contre 14 en 2024, 16 bailleurs concernés dont 5 concernés par le glissement de bail pour 2025.

AVDL DALO : Bailleurs sociaux

Notre objectif dans le cadre de ce dispositif consiste à accompagner les ménages vers une autonomie dans le logement par la réalisation d'actions en amont de l'entrée dans le logement avec le locataire : assurance, contrat de maintenance, état des lieux, ouverture des droits, ouverture des compteurs... et des actions dans le logement : prévention des impayés, des troubles de voisinage, entretien du logement...

Identification du logement

Nombre

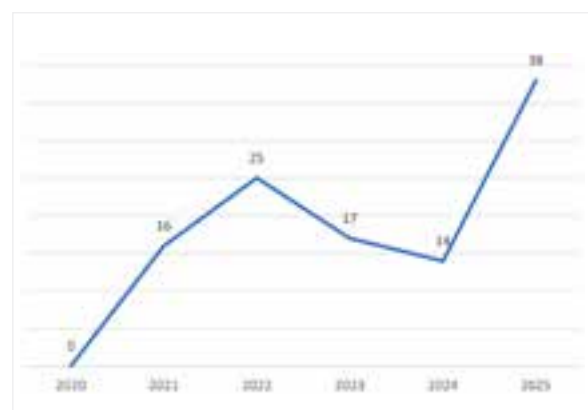
AVDL ERILIA	14
AVDL CDC	1
AVDL OPHLM	3
AVDL HABITAT06	1
AVDL CAH	16
AVDL LF	1
AVDL ICF	2
Total	38

2025

Bailleurs

Nombre de glissement

AVDL ERILIA	3
AVDL LF	1
AVDL CDC	1
AVDL CAH	2
AVDL UNICIL	1
Total	8



Nombre de logements AVDL DALO par année

FNAVDL Jeune

L'objectif de cette action est de nous permettre d'accompagner des jeunes en insertion par le logement qui sont soit orientés par le CLLAJ Métropolitain, soit en complémentarité du dispositif FSL CD.

25 jeunes entrés dans le dispositif en 2025

Cette spécificité se traduit en termes d'accompagnement social puisque chaque jeune peut en fonction des besoins bénéficier en complément d'une GLA (gestion locative adaptée) un accompagnement social vers et dans le logement.

Notre objectif quantitatif est de reloger des jeunes en situation de précarité et de vulnérabilité via la captation de logements puis la gestion locative.

- > Les logements devront être captés sur le département, auprès de propriétaires privés exclusivement, puis proposés au CLAJJ MNCA, ou au CD06.
- > Les critères de recherches seront basés sur :
 - Les besoins,
 - Le montant des loyers : 450 €/mois pour un T1, 600 €/mois pour un T2.
 - Les ressources,
 - Typologie des ménages

L'accompagnement : une équipe référente sur ce dispositif :

- > Afin d'homogénéiser les relations et faciliter les échanges entre les jeunes et l'AGIS 06, une équipe référente fixe a été désignée afin de ne pas déstabiliser ces jeunes ni les partenaires dans les échanges.
- > L'accompagnement des ménages se fait dès l'entrée dans les lieux (visite du logement, signature de bail accompagnée, état des lieux et aide à l'ouverture des compteurs (toutes démarches nécessaires à la bonne installation et le bien-être du jeune ménage).
- > L'ouverture des droits (APL/AL) et la garantie des loyers sont réalisées selon les ressources du ménage. Certains jeunes anticipent leur relogement par des économies



14 jeunes orientés par le CLAJJ MNCA :

Date de naissance	Prescripteur	Date de signature du bail	Sous-location / Mandat	Public/Privé
02/10/1998	CLLAJ MNCA	13/05/2025	Sous-Location	Privé
31/07/2006	CLLAJ MNCA	23/10/2025	Sous-Location	Privé
24/08/2002	CLLAJ MNCA	23/04/2025	Sous-Location	Privé
19/08/2005	CLLAJ MNCA	31/01/2025	Sous-Location	Privé
03/06/2006	CLLAJ MNCA	06/03/2025	Sous-Location	Privé
17/09/1996	CLLAJ MNCA	27/02/2025	Sous-Location	Privé
30/11/2000	CLLAJ MNCA	26/03/2025	Sous-Location	Privé
07/09/1999	CLLAJ MNCA	18/07/2025	Sous-Location	Privé
24/08/2021	CLLAJ MNCA	29/04/2025	Sous-Location	Privé
22/04/1997	CLLAJ MNCA	21/05/2025	Sous-Location	Privé
07/07/2000	CLLAJ MNCA	06/06/2025	Sous-Location	Privé
26/09/1996	CLLAJ MNCA	13/10/2025	Sous-Location	Privé
01/01/2004	CLLAJ MNCA	01/09/2025	Sous-Location	Privé
07/03/2004	CLLAJ MNCA	28/08/2025	Sous-Location	Privé
27/06/2001	CLLAJ MNCA	28/10/2025	Sous-Location	Privé
01/02/1999	CLLAJ MNCA	24/10/2025	Sous-Location	Public
24/12/1999	CLLAJ MNCA	17/12/2025	Sous-Location	Privé

8 jeunes logés hors MNCA entrés et accompagnés sur la période 2025 dans un logement

Date de naissance	Date de signature du bail	Sous-location / Mandat	Public/Privé
10/10/1994	22/05/2025	Sous-Location	Solham
13/10/2004	28/03/2025	Sous-Location	Privé
12/02/2004	02/04/2025	Sous-Location	Privé
25/08/1999	24/07/2025	Sous-Location	Public
25/10/1995	10/02/2025	Sous-Location	Privé
25/04/2000	26/06/2025	Sous-Location	Public
07/03/2004	26/06/2025	Sous-Location	Public
28/01/1997	14/11/2025	Sous-Location	Public

LES ACTIONS DE L'ASSOCIATION EN 2025 / LE LOGEMENT

La sous occupation

L'objectif de l'action consiste à libérer des grands logements de type T4 et plus en relogant des personnes seules dans des logements plus petits de type T1 ou T2 sur le territoire de la CASA.

Cette action se décompose en 3 actions :

- > **Évaluer les besoins** et définir le projet de relogement,
- > **Accompagner le ménage** tout au long de l'action jusqu'à l'appropriation du nouveau logement
- > **Favoriser le déménagement** en octroyant une aide financière si besoin

Réalisation des objectifs

- > Le dispositif concerne aujourd'hui **27 ménages** qui répartis en 3 catégories :
 - Les **ménages relogés** (9)
 - Les **ménages prêts à être relogés** qui nécessitent un accompagnement (14)
 - Les **situations qui n'ont pas abouties au relogement** et qui sont sorties de notre accompagnement (4)

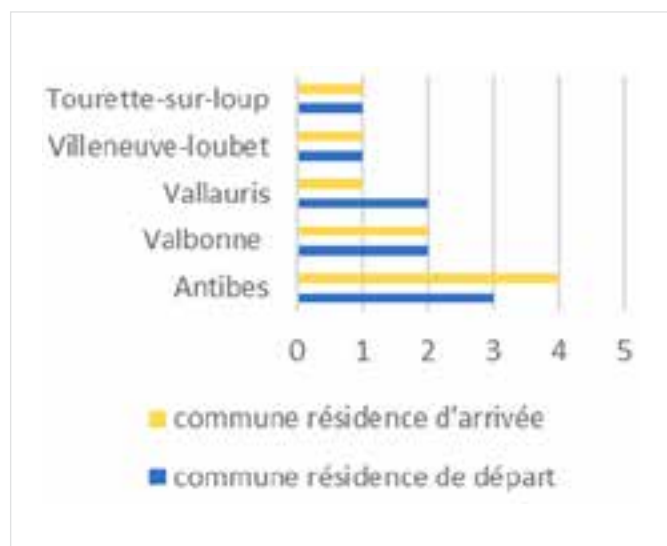
Les situations de relogement effectif

9 dossiers validés dont 4 déménagements effectifs, 3 en cours de mutation et 2 prévus pour début 2026. Il convient sur ces dossiers de comprendre et d'analyser ce qui a pu faciliter et déclencher le relogement. Dans un premier temps, nous nous intéresserons au lieu de résidence, à la spécificité du bailleur, à la typologie du logement.

Commune concernées

- > On constate que plus de 80% des ménages souhaitent se maintenir sur leur commune d'origine. Cela s'explique par :
 - l'attachement au territoire
 - la proximité avec la famille
 - les services (médecin, services administratifs etc.)

Tous ces critères sont importants pour la réussite du projet de relogement.



L'accompagnement est axé sur l'identification des freins et des besoins.

Majoritairement les freins sont liés à :

1. **Au vieillissement des personnes.** En raison de problèmes de santé leur logement n'est plus adapté. Des travaux d'adaptabilité sont nécessaires (douche, ascenseur, RDC...)
2. **Au refus de l'élargissement du secteur de recherche**
3. **Au refus d'un logement d'une superficie plus petite**
4. **Au refus de se séparer de certains de leurs meubles**
5. **Au refus de payer un loyer équivalent pour une surface plus petite**

Dans ces cas précis, l'accompagnement consiste à rassurer les personnes sur la possibilité d'effectuer des travaux d'aménagement dans leur logement.

Pour cela nous leur présentons le service d'adaptabilité du CCAS. Ce service se charge d'effectuer les demandes auprès des bailleurs. Ce travail partenarial est un levier dans certains cas, pour que le ménage accepte le relogement.

LES SITUATIONS DONT LE PROJET
N'EST PLUS LE RELOGEMENT

Point sur les dépenses liées au déménagement

- > Pour rappel, les attributions sont soumises à un passage en commission composée de la direction du service logement CASA, du chargé de mission sous occupation CASA, de la direction et de la CESF d'AGIS06. La commission statue en fonction du budget des ménages et de ces besoins au regard du déménagement.





Conclusion

- > L'action menée permet d'obtenir des résultats positifs. En effet, **les ménages se saisissent de l'accompagnement** et cela a permis notamment de reloger des ménages qui attendaient depuis quelques années.
- > Le partenariat avec la CASA et la CESF d'AGIS 06 présente dans les locaux de la CASA 1 jour par semaine tous les 15 jours est très positif compte tenu de la proximité, de la rapidité des échanges et de la possibilité de recevoir conjointement les ménages au besoin.
- > Cette action a aussi permis de mobiliser un certain nombre de partenaires sur le territoire : CCAS (service social et service d'adaptabilité) hôpital de la Fontonne, bailleurs sociaux ainsi qu'une société de déménagement qui propose des tarifs préférentiels.
- > L'accompagnement de proximité est indispensable et permet de soutenir les ménages dans le projet. Ainsi, les familles peuvent anticiper de manière positive et réaliste leur changement de vie.
- > En dehors des critères de loyer, de localisation etc, ce sont des détails symboliques qui pèsent le plus souvent dans la balance : détail lié à la vie personnelle ou aux souvenirs, proximité avec le médecin, logement neuf etc.
- > Difficulté de trouver des logements, cette action ne sera pas reproduite en 2026. La recherche de logement adapté par l'intermédiaire des bailleurs sociaux est complexe et les propositions inexistantes.



LES ACTIONS DE L'ASSOCIATION EN 2025 / LE LOGEMENT

L'intermediation locatif UK

L'objectif est de proposer un logement aux ménages déplacés du fait de la guerre en Ukraine et d'assurer un accompagnement social pour favoriser l'accès vers et dans le logement.

L'IML UK



Problématiques

- > **Fin des packs Croix Rouge** et des enveloppes travaux. Lien avec le secours populaire ?
- > **Relogement des personnes logées** de façon temporaire



Objectifs 2026

- L'action en 2026 consistera à **pérenniser les locataires vers le droit commun** et faire glisser un maximum de situation.

134

personnes
accompagnées

65

logements

6

ETP

3

conventions

1

label

UNE ANTENNE SPÉCIFIQUE À GRASSE

Des cafés discut

- > 79 ateliers sur l'année 2025, soit 158h de cours FLE
- > Depuis la création c'est 60 apprenants.
En 2025, 3 hommes et 37 femmes.
Dont 11 nouveaux participants

« La première demi-heure est consacrée à l'échange libre autour d'un café : c'est un moment apprécié et appréciable, qui permet d'échanger autour des week-ends, de l'actualité. La dynamique de groupe est globalement très positive. Les participantes se connaissent très bien désormais, ce qui favorise des échanges libres et chaleureux.

Les niveaux de langue au sein du groupe restent très hétérogènes. Une majorité a atteint des niveaux A2 ou B1, certaines un B2. Beaucoup sont désormais en mesure de se débrouiller en français dans les situations de la vie quotidienne et au-delà.

Les ateliers ont également permis d'aborder des thématiques de société variées et structurantes telles que le racisme, la laïcité, la démocratie, le système politique français, les violences conjugales ou encore la presse. Ces échanges contribuent à la fois à l'apprentissage linguistique et à la compréhension du contexte social et culturel du pays d'accueil »



Photo d'un atelier lors d'un moment festif organisé dans le cadre des cours FLE sur l'agence

LES ACTIONS DE L'ASSOCIATION EN 2025 / LE LOGEMENT

Les préavis propriétaire

Nous avons à ce jour 47 logements sous préavis propriétaire.



Les motifs :

- > 31 logements à vendre,
- > 10 logements pour reprise,
- > 6 pour le motif légitime et sérieux (trouble de voisinage important)



6 pour le motif légitime et sérieux contre 1 en 2024

Adresse Logement	Typologie	Date de fin du préavis
49, QUAI DE LA BANQUIERE - ST ANDRE	T5	20/12/2023
7, AV JEAN DE LA FONTAINE – NICE	T3	23/12/2024
12, RUE DE L'ANCIENNE - ST MARTIN DU VAR	T3	27/06/2026
7, RUE DE L'ANCIENNE - ST MARTIN DU VAR	T3	04/12/2026
7, RUE DE L'ANCIENNE - ST MARTIN DU VAR	T3	13/12/2026
7, RUE DE L'ANCIENNE - ST MARTIN DU VAR	T3	01/10/2028

10 logements pour reprise contre 10 en 2024

Adresse Logement	Typologie	Date de fin du préavis	Motif du préavis
4, RUE DES CASEMATES - ANTIBES	studio	25/05/2023	reprise pour habiter ou loger un proche
16, AV DE SHAKESPEARE	studio	31/12/2024	reprise pour habiter ou loger un proche
14, BIS RUE MARCEAU - NICE	T2	30/11/2023	reprise pour habiter ou loger un proche
31, AV CYRILLE BESSET - CAGNES SUR MER	T3	28/05/2024	reprise pour habiter ou loger un proche
18, RUE BERLIOZ	T1	01/03/2025	reprise pour habiter ou loger un proche
15 TER, RUE MEYERBEER - NICE	T2	20/09/2026	reprise pour habiter ou loger un proche
35, BD MONTFLEURY - CANNES	T1	11/12/2026	reprise pour habiter ou loger un proche
9, RUE MIOLLIS - NICE	T4	31/12/2031	reprise pour habiter ou loger un proche
61, RUE G CLEMENCEAU – LA COLLE/LOUP	T3	07/07/2026	reprise pour habiter ou loger un proche
58, RUE BEAUMONT - NICE	T4	12/10/2025	reprise pour habiter ou loger un proche



31 logements à vendre contre 37 en 2024

Adresse Logement	Typologie	Date de fin du préavis	Motif du préavis	Si vente, montant
26, AV SAINT SYLVESTRE	T2	14/06/2022	vente	155 000,00 €
9, BD JACQUES UGO - VALLAURIS	T2	08/11/2025	vente	150 000,00 €
9, BD JACQUES UGO - VALLAURIS	T2	08/11/2025	vente	150 000,00 €
9, BD JACQUES UGO - VALLAURIS	T2	08/11/2025	vente	150 000,00 €
2, ROUTE DE TURIN - NICE	T2	09/11/2025	vente	139 000,00 €
81 BIS BD GAMBETTA - NICE	T2	30/11/2025	vente	120 000,00 €
5, RUE DU COLONEL GASSIN – 1ER - NICE	T2	01/12/2025	vente	114 000,00 €
32, AV DE LA LIBERTE - VALLAURIS	T4	19/12/2025	vente	300 000,00 €
79, BD DE L'ARIANE - NICE	T3	01/03/2026	vente	115 000,00 €
30, BD GORBELLA - NICE	T3	07/04/2026	vente	250 000,00 €
51, AV JEAN MEDECIN - NICE	Studio	11/04/2026	vente	85 000,00 €
20, RUE SORGENTINO - NICE	T2	14/04/2026	vente	110 000,00 €
2, RUE MARECHAL DES LOGIS - CANNES	T2	01/06/2026	vente	125 000,00 €
10, AV GALLIENI - NICE	T2	14/09/2026	vente	NC
4, RUE VEILLON - NICE	T2	12/10/2027	vente	220 000,00 €
3, RUE SORGENTINO - NICE	T2	31/01/2028	vente	140 000,00 €
3, RUE SORGENTINO - NICE	T2	14/06/2028	vente	133 000,00 €
51, BD HENRI MATISSE	T2	01/08/2024	vente	220 000,00 €
238, AV AMIRAL DE GRASSE - BAR SUR LOUP	T3	23/06/2023	vente	300 000,00 €
263, AV DE LA CALIFORNIE - NICE	T2	03/07/2023	vente	160 000,00 €
1, RUE OSCARD 2 - NICE	T4	10/12/2024	vente	325 000,00 €
11, CHEMIN DU LAMPARO - NICE	T1	16/12/2024	vente	150 000,00 €
3, AV DE VERDUN - VILLEFRANCHE SUR MER	Studio	13/05/2025	vente	138 000,00 €
186, ROUTE DE TURIN - NICE	T3	28/12/2024	vente	153 000,00 €
40, RUE DABRAY - NICE	T1	28/07/2025	vente	130 000,00 €
34, TRAVERSE DE LA VIGNE - MANDELIEU	Studio	14/02/2026	vente	70 000,00 €

Adresse Logement	Typologie	Date de fin du préavis	Motif du préavis	Si vente, montant
5, RUE PASQUALINI - CAGNES-SUR-MER	T3	30/11/2025	vente	200 000,00 €
10, RUE BONAPARTE - NICE	T2	16/06/2026	vente	190 000,00 €
10, RUE BONAPARTE - NICE	T2	23/12/2024	vente	190 000,00 €
15, RUE D'ANGLETERRE - NICE	T2	10/04/2027	vente	153 000,00 €
1, AV DE Riant Sejour - VILLEFRANCHE/MER	T1	26/06/2025	vente	158 000,00 €

 17 logements restitués sur l'année 2025

Adresse Logement	Typologie	Date de fin du préavis	Motif du préavis	Si vente, montant
16, AV DE SHAKESPEARE	studio	31/12/2024	vente	NC
54, BD RENE CASSIN – NICE	T2	31/01/2024	vente	NC
2, IMPASSE ST LAURENT	T2	30/11/2024	vente	180 000.00 €
1, AV FRANKLIN ROOSEVELT - LE CANNET	T2	06/09/2023	vente	234 000,00 €
20, RUE SORGENTINO - NICE	T1	31/10/2023	vente	110 000.00 €
11, RUE PASCHKE - CANNES	T2	14/11/2023	vente	890 000.00 €
11, RUE PASCHKE - CANNES	T2	17/11/2023	vente	890 000.00 €
11, RUE PASCHKE - CANNES	T2	17/11/2023	vente	890 000.00 €
11, RUE PASCHKE - CANNES	T2	05/07/2024	vente	890 000.00 €
7, PASSAGE DE LA BOURGADE - BIOT	T4	19/05/2025	vente	359 000.00 €
9, RUE SAINT HOSPICE - NICE	T1	23/12/2023	vente	150 000,00 €
10, RUE BONAPARTE - NICE	studio	05/07/2024	vente	160 000,00 €
100, AV DE CIREUIL - VILLENEUVE LOUBET	studio	18/07/2024	vente	180 000,00 €
183, BD DE LA MADELEINE - NICE	studio	15/06/2025	vente	111 000,00 €
18, AV PASTEUR - ANTIBES	T4	15/12/2024	vente	245 000,00 €
7, RUE DE ROQUEBILIERE - NICE	studio	21/12/2024	vente	110 000,00 €
740, PREMIERE AVENUE - ANTIBES	T1	23/12/2024	vente	135 000 00 €

LES ACTIONS DE L'ASSOCIATION EN 2025 / LE LOGEMENT

Le contentieux

Les indicateurs du service contentieux montrent de manière générale une plus grande fragilité des publics accueillis. Avec une progression importante de reprise avec concours de la force publique +175% soit 11 ménages, cette augmentation traduit de manière générale un besoin d'accompagnement plus soutenue mais ne représente que 0,8% des ménages accompagnés.

	Statistiques Contentieux année 2024	Statistiques Contentieux année 2025	Pourcentage d'augmentation ou de baisse	Explications
Cdt de payer signifiés	65	36	-44,62 %	
Assignations délivrées	50	42	-16 %	Mise en œuvre de plans d'apurements amiabes qui ont davantage été respectés
Significations ordonnances	33	37	12,12 %	
Reprise logement AVEC la force publique	4	20	400 %	Nombreuses situations délicates au regard des impayés et troubles de voisinage
Réquision FP ddée	8	32	300 %	Nombreuses situations délicates au regard des impayés et troubles de voisinage
Dette soldée	6	12	100 %	Fins de protocoles de cohésion sociale antérieurs ou régularisation spontanée de la dette par le locataire
Protocole de cohésion sociale en cours	24	14	-41,67 %	Plus de situations se prêtant à la conclusion d'un protocole de cohésion sociale
Plan du juge en cours	7	14	100 %	Plus de locataires en capacité de régula- risation de la dette
Dossier Banque de France locataires dans les lieux en cours	2	10	400 %	Augmentation de dossiers Banque de France liés aux conseils d'assistantes sociales
Dossier Banque de France locataires partis en cours	1	8	700 %	

LES ACTIONS DE L'ASSOCIATION EN 2025 / LE LOGEMENT

L'accompagnement social lié au logement

Avec l'appui d'Action Logement, nous menons des accompagnements pour des personnes en situation d'emploi et en précarité sur la thématique logement.

Nous avons **2 principales missions** dans le cadre de cette convention :

- > Mesures d'accompagnement social lié au logement
- > Mesures de gestion locative sociale
- A la demande d'un travailleur social d'Action Logement, sur un diagnostic préalablement réalisé, nous sommes missionnés pour faciliter l'accès au logement, l'installation dans le logement et se maintenir dans le logement. •
130 mois d'accompagnement (contre 90 mois en 2024) ont été réalisés sur 26 ménages (contre 16 ménages en 2024).
- > Ces actions se sont développées en 2025 selon les nouvelles définitions de l'accompagnement :
- **Niveau 1 - accompagnement léger :**
20 mois d'accompagnement.
- **Niveau 2 - accompagnement moyen :**
104 mois d'accompagnement.
- **Niveau 3 - accompagnement renforcé :**
6 mois d'accompagnement.



LES ACTIONS DE L'ASSOCIATION EN 2025 / LE LOGEMENT

Bail de sauvegarde

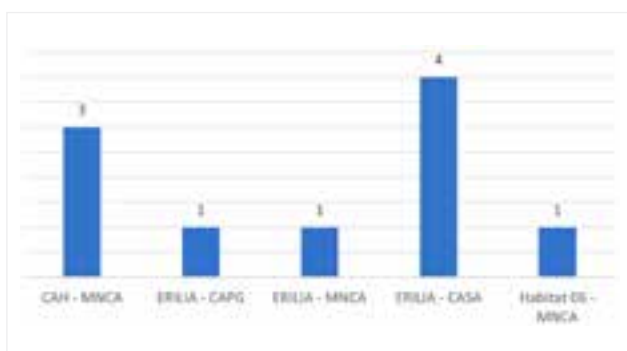
Le bail de sauvegarde est un dispositif temporaire qui combine plusieurs outils afin d'instaurer un intermédiaire neutre entre un locataire en difficulté et son bailleur (social ou privé). Il suspend provisoirement le bail initial pendant la durée d'un accompagnement renforcé du locataire.

Ce mécanisme permet :

- > d'éviter une procédure d'expulsion et ses conséquences traumatiques
- > de sécuriser la situation du bailleur
- > de favoriser le maintien dans le logement dans des conditions stabilisées.

Répartition des baux signés par bailleur social et territoire

- > 45 ménages orientés, 45 diagnostics réalisés ou en cours de réalisation
- > 23 situations n'ont pas pu aboutir :
 - Non adhésion du ménage
 - Refus de bailleur
 - Loyer inadapté aux ressources
 - Orientation sur un autre dispositif



LES ACTIONS DE L'ASSOCIATION EN 2025 / LE LOGEMENT

La MOUS

La mission : le relogement de 323 ménages

Le relogement des ménages se fait selon les conditions suivantes sur les **3 quartiers concernés par le NPRU à savoir Les Moulins, l'Ariane et les Liserons.**

- > Taux d'effort et reste à charge en adéquation avec les revenus des ménages
- > Au moins 25% des relogements hors des QPV
- > Au moins 30% des relogements dans le parc neuf ou conventionné de moins de 5 ans



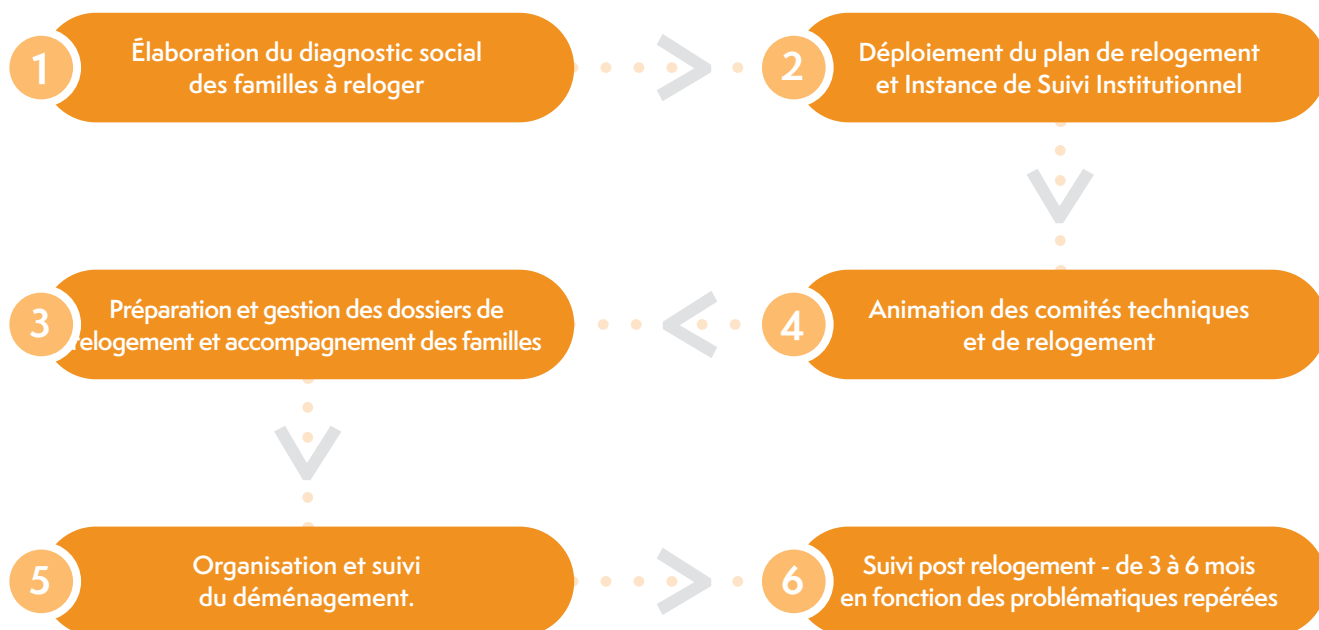
Le comité technique de relogement

- > **Organisé par** la MNCA, avec CAH
- > **Participants** : MNCA, CAH, MOUS, Bailleurs signataires de la charte, DDTM, DDETS, divers services (FSL, ...)
- > **Fréquence** : 1 fois / mois
- > **Objet** : examen du positionnement des candidats sur les logements proposés pour une validation partenariale des positionnements avant présentation en CALEOL bailleur

Le comité de pilotage de relogement

- > **Organisé par** la MNCA, avec CAH
- > **Fréquence** : 2 fois / an
- > **Objet** : examine le bilan du relogement, pilote la charte, propose le réexamen de la charte selon les évolutions
- > **1 commission préalable** : de préparation du comité technique
- > **1 fois par mois** : en présence de la MNCS/ Ville de Nice – Bailleur CAH - MOUS

Le processus de relogement



Point relogement au 31/12/2025

	Moulins				
	1	2	3	4	5
Famille relogée	6	29	25	40	100
Famille positionnée	87	94	95	122	398
Famille en cours de relogement	1	1	3	1	6
Famille restant à reloger	9	41	82	90	222



LES ACTIONS DE L'ASSOCIATION EN 2025

La pension de famille

Selon la circulaire interministérielle du 21 février 1997 :

« La Pension de famille est une forme d'habitat adapté au besoin de logement pour des personnes dont l'isolement social ou affectif, le faible niveau de ressources et une situation personnelle difficile rendent impossible une insertion dans un logement indépendant ».

La pension de famille offre un cadre sécurisant à des personnes isolées, désocialisées ou dans une situation personnelle difficile.

3 Nouveaux partenariats en 2025

- > Banque Numérique
- > CPTS (Communautés professionnelles territoriales de santé)
- > SPACA de Vence (Sauvegarde Protection Animaux Côte d'Azur)

Dans le cadre de cette pension de famille, nous avons accueilli en 2025, 12 personnes.

Agrément distribution denrée alimentaire

Depuis l'ouverture, les résidents de la PF de Vence bénéficient d'une **distribution de denrées alimentaires toutes les semaines**.

Donation du matériel informatique

Une convention a été signée avec la banque du numérique pour que nos résidents puissent bénéficier de dons d'ordinateurs, de téléphones portables et/ou tablettes numériques.

Convention avec les magasins Auchan

Pour aider les résidents à bien se nourrir, nous avons signé une convention avec le magasin Auchan de Vence.

Convention avec la banque alimentaire

Pour compléter les distributions alimentaires, une convention avec la banque alimentaire nous permet de distribuer des conserves, des produits d'hygiène, etc.

« La fraternité n'est qu'une idée humaine, la solidarité est une idée universelle » Victor Hugo

LES ACTIVITÉS SOCIO-ÉDUCATIVES



Atelier Santé / Atelier SPACA



Accompagnement médical



Châtaignes



Médiation Animale



Différentes activités



Différentes activités / Sorties



Plusieurs repas collectifs





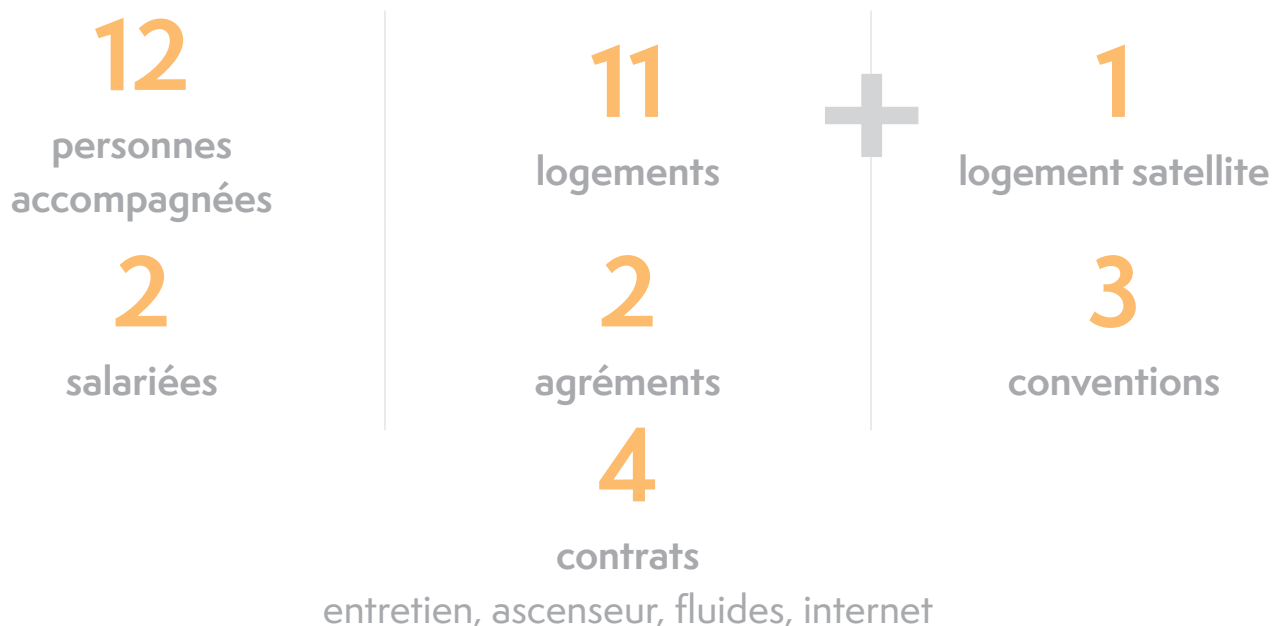
Problématiques

> Beaucoup de problématiques sociales rencontrées :

- Troubles du comportement avec agression sur les autres résidents et le personnel
- Travailleur isolé avec manque de moyen (réseau téléphonique, réseau wifi...)
- Addiction alcool, cannabis ou autres substances
- Entretien des logements difficiles
- Adhésion au collectif reste complexe pour certains résidents
- Difficultés voir manque d'accompagnement sanitaire par ambulances ou taxis qui entraîne une rupture du parcours de soin
- De + en + de chutes repérées
- De + en + de problématiques médicales chroniques (type cancer...)

> Travail social et sanitaire important :

- Conseil des résidents 1 fois par mois
- Debriefs réguliers
- Zoothérapie pour apaiser pour tout le monde : oiseaux, tortues, chien, chat
- Nombreuses mises en place d'aide au maintien à domicile (lit médicalisé, chaise douche, portage de repas, aide à domicile...)
- Nombreux accompagnements médicaux
- Diverses activités/ateliers (jardinage, activités manuelles, atelier nutrition, repas collectifs, sorties extérieures...)
- Suivi des droits communs, gestion budgétaire
- Gestion des émotions et de l'estime de soi, de crises de consommation, prendre soin de soi, respect des engagements, respect des autres, savoir être, savoir-faire...
- Anticipation des diverses problématiques



LES ACTIONS DE L'ASSOCIATION EN 2025

La maîtrise d'ouvrage

LES ACTIONS DE L'ASSOCIATION EN 2025 / LA MAÎTRISE D'OUVRAGE

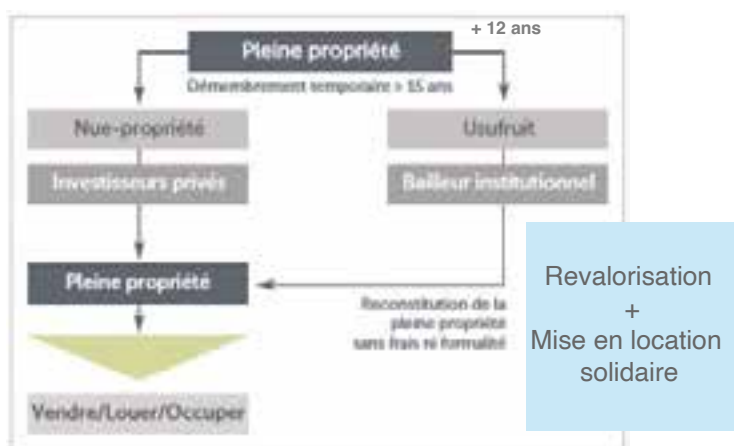
Développer le parc social par la Maîtrise d'ouvrage d'Insertion : MOI

Objectifs de l'action : l'agrément Maîtrise d'ouvrage d'insertion permet de mobiliser plusieurs montages spécifiques pour notamment réduire la vacance des biens dont les propriétaires publics ou privés ne peuvent mettre en œuvre la remise en état (bail à réhabilitation d'un bien existant) ou le développement d'une opération neuve (bail à construction).

Les projets sont toujours définis en étroite collaboration avec les collectivités pour que le programme de logements ou places en résidence sociale répondent aux besoins

Orientation d'AGIS06 : Prioriser le bail

Le bail à construction / à réhabilitation concourt à la mobilisation de fonciers en **lien avec les objectifs de la commune**, à la **création d'une offre sociale** et permet aux **propriétaires de valoriser leurs biens à moindre coût** tout en conservant leur patrimoine. L'association ne porte pas la nue propriété et n'a pas vocation à développer un patrimoine propre (hors cas de donation).



Sans l'appui de nos financeurs, nous ne pourrions développer les projets et le service maîtrise d'ouvrage

ActionLogement 

FONDATION
LOGEMENT

PRÉFET
DES ALPES-
MARITIMES

06
NICE

Pays
de
Grasse

CANNES
CÔTE D'AZUR
FRANCE

MÉTROPOLE
NICE CÔTE D'AZUR

LE ROY MERLIN

AGIS06 Organisme MOI

AGIS 06 a obtenu l'agrément Maîtrise d'ouvrage d'insertion (MOI) début 2021 et a déjà engagé plusieurs opérations avec différents propriétaires et ce sur plusieurs territoires, montrant la **flexibilité de l'outil pour rénover l'habitat dans un but à vocation sociale** (résidence sociale, pension de famille par exemple)

Les opérations en cours :

- > **Avenue Ziem à Cagnes-sur-Mer**, un foyer fermé depuis près de 10 ans restructuré et réhabilité pour proposer une nouvelle pension de famille de 15 places.
- > **Une maison de ville située en bas du quartier de Cimiez à Nice** dont la définition du programme est en cours.
- > **D'autres biens sont en cours d'étude** pour définir les modalités de la prise en charge de biens situés à Nice, Mouans- Sartoux, Grasse, ...



Lancement du chantier en février 2025 pour créer une nouvelle pension de famille.

- > Cette opération qui représente un coût d'environ 1M9 € TTC permettra de réhabiliter un bâtiment emblématique de Cagnes-sur-Mer et de loger 15 personnes en grande difficulté
- > La pose de la première pierre a réuni les acteurs financiers du projet ainsi que les riverains.



Suivi du chantier

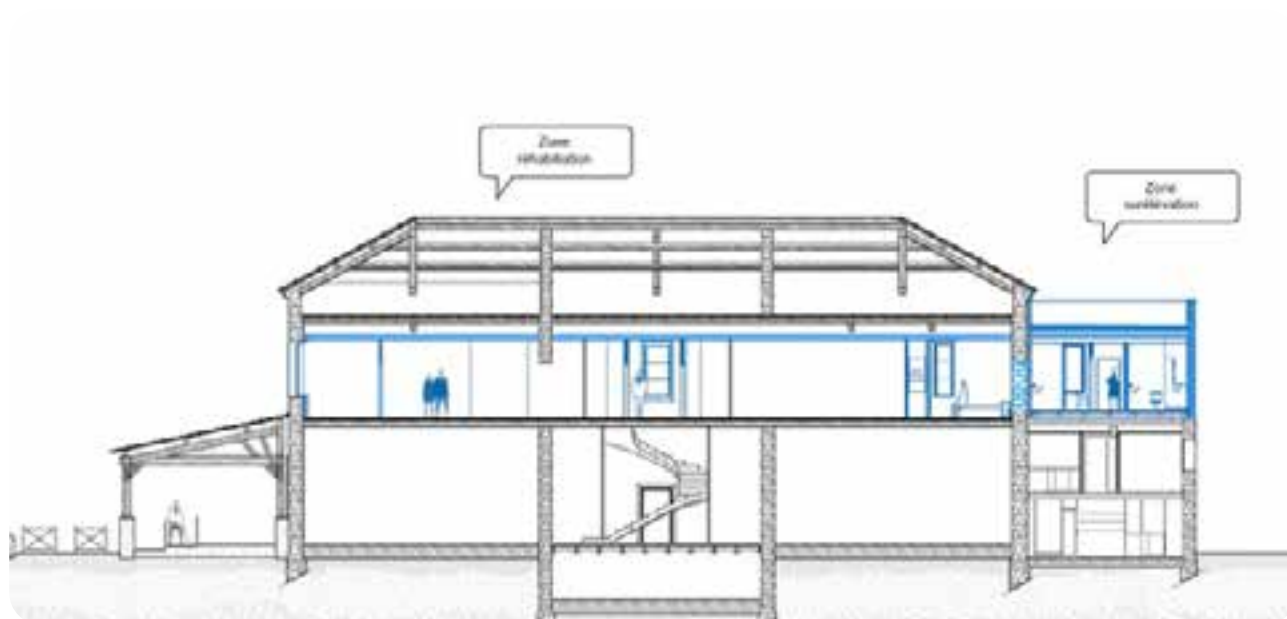
- > Le chantier a rencontré plusieurs difficultés dont celle induite par l'histoire du bâtiment construit sur plusieurs époques différentes avec des matériaux et des structures hétérogènes.
- > Courant 2025, l'équipe opérationnelle a avancé sur la façade, les renforcements structurels, l'isolation intérieure, le changement des menuiseries et l'installation des réseaux CVC et électriques



LES PROJETS EN COURS

Construction du partenariat avec la ville de Mouans Sartoux visant à une opération de réhabilitation et surélévation en plein centre- ville.

- > Une première phase d'études de faisabilité technique et architecturale a été restituée en septembre 2025.
- > En décembre 2025, AGIS 06 a obtenu l'agrément pour 7 logements, la signature d'un bail à construction avec la commune et la confirmation de plusieurs financements.



Une opération de réhabilitation-construction à Nice

- > Suite à une donation, AGIS 06 est devenue propriétaire d'un bien situé à Nice Est dans un quartier résidentiel de Nice
- > L'opération permettrait de créer des logements familiaux en réhabilitant et créant une extension insérée dans le tissu urbain.
- > Le projet visera tant à remettre en état un bien dégradé par les squats successifs qu'à refaire apparaître l'identité niçoise des façades.



Accompagner la mairie de Biot dans la rénovation et le conventionnement de ses logements

- > La commune dispose d'un parc locatif qui aide d'ores et déjà les personnes modestes de son territoire.
- > AGIS a visité plusieurs logements pour estimer les travaux nécessaires et évaluer la faisabilité d'agréer les logements dans le parc social de la commune



Quelques chiffres

13 projets en cours pour 114 logements potentiels

6 208€/m² est le prix moyen des opérations de réhabilitation

La durée moyenne de **livraison est de 28 mois.**

LES ACTIONS DE L'ASSOCIATION EN 2025 / LA MAÎTRISE D'OUVRAGE

L'assistance à Maîtrise d'ouvrage

Objectifs de l'action : améliorer l'habitat des plus précaires, propriétaires occupants modestes et très modestes et des locataires via l'engagement des bailleurs de conventionner leur bien.



Le conventionnement avec travaux

Le conventionnement avec travaux, offre au propriétaire bailleur des aides financières afin de réaliser différents types de travaux dans son logement. Les travaux financés visent à :

- > Lutter contre l'indécence,
- > Sortir de la précarité énergétique,
- > Adapter les logements au handicap/ vieillissement,
- > Mais aussi, changer de vocation des locaux non affectés à l'habitation pour créer du logement.

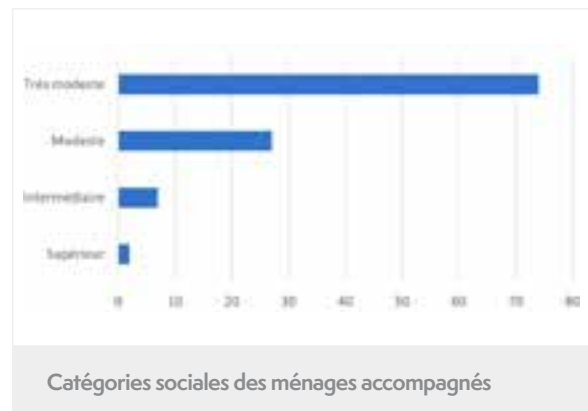
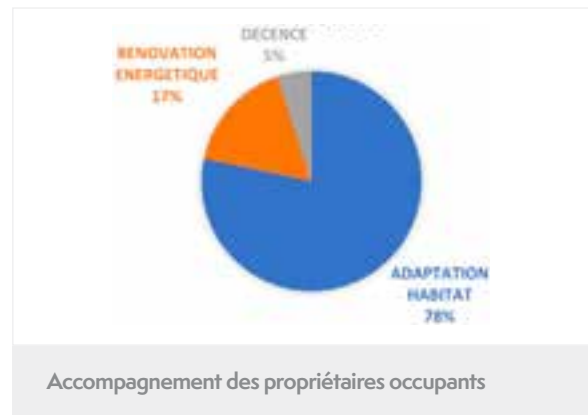


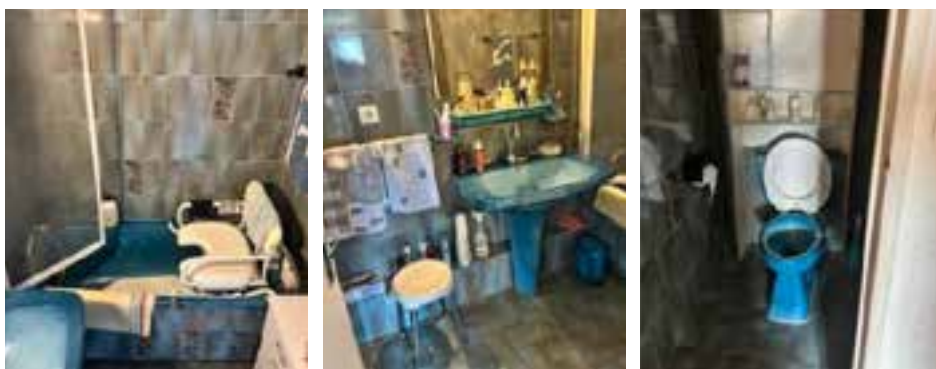
Accompagnement des propriétaires occupants ou locataires modestes

Dans le cadre des ambitions gouvernementales de réduction de la précarité énergétique et d'amélioration de l'habitat privé, des aides sont prévues pour les propriétaires qui ont un projet de rénovation en fonction de l'intérêt des travaux et de la catégorie de ressources du bénéficiaire.

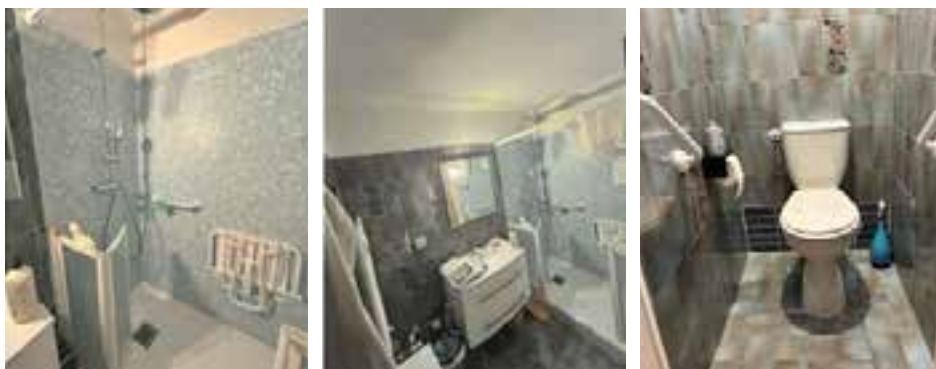
L'obtention de certaines subventions est conditionnée par le recours à des intermédiaires agréés dits « Mon Accompagnateur Renov' ». Opérateur historique sur le territoire des Alpes-Maritimes, l'expérience d'AGIS 06 et ses compétences dans l'accompagnement des ménages ont été reconnues par décision d'octroi en date du 1/10/2023 de l'agrément prévu à l'article L232-3 du code de l'énergie et en application de l'article R232-5 du code de l'énergie.

- Sur 138 dossiers suivis en 2025, 73% des ménages suivis sont modestes ou très modestes.





> Avant travaux



> Après travaux



> Avant travaux



> Après travaux

LES ACTIONS DE L'ASSOCIATION EN 2025 / CAP JEUNESSE

Cap Jeunesse

Le pôle Cap Jeunesse est constitué par un point info Jeune labélisé, un tiers lieu, une boussole des jeunes métropolitaine et départementale, des ateliers d'animations, une mission d'appui SNU et service civique, un bus itinérant...

Une équipe de **7 professionnels** constituent ce pôle.

Compétences professionnelles



LES ACTIONS DE L'ASSOCIATION EN 2025 / CAP JEUNESSE

Le Service Cap Jeunesse

Le service **Info Jeunes** de AGIS06/Cap Jeunesse reçoit majoritairement les jeunes de 15 à 30 ans mais également les parents, les enseignants, les partenaires associatifs et autres.

Le temps d'ouverture hebdomadaire est de 33h30 avec une permanence téléphonique.

L'espace d'accueil du public est en accès libre et organisé en plusieurs espaces :

- > **Une zone d'accueil et de consultation** permettant de recevoir les utilisateurs et de faire une première analyse de leur demande.
- > **Un espace « Accès à internet » gratuit** pour travailler son CV, sa lettre de motivation, consulter internet et ses mails...
- > **Un espace « Documentation »** dans lequel les utilisateurs peuvent trouver diverses plaquettes d'information sur la mobilité internationale, l'emploi, le logement, le service civique, la culture...
- > **Un Point Info Familles dédié aux informations de la Caisse d'Allocations Familiales.** Un ordinateur dédié à la consultation des informations CAF permet aux allocataires de constituer une demande ou de suivre en ligne leur dossier.

L'équipe du Service **Cap Jeunesse**

a rencontré plus de **3605 personnes en 2025** (soit 35% de moins qu'en 2024 en raison de l'interruption du SNU), dans le cadre :

- de rendez-vous individuels,
- des ateliers et vernissages du tiers-lieu,
- des permanences des Conseillers Numériques,
- des **manifestations extérieures** organisées par ou auxquelles participe **Cap Jeunesse**,
- des ateliers du catalogue d'animations, des actions SNU et Service Civique,
- des interventions **Boussole des Jeunes**, de la **Carte Jeunes**, du dispositif **CAF Sac Ados**,
- sans oublier les demandes effectuées par mail, par téléphone et sur les réseaux sociaux.

Le Service Cap Jeunesse accueille régulièrement dans ses locaux des partenaires lors de permanences :

- > **Gendarmerie Nationale** : 1 fois par mois
- > **Point Ecoute Jeunes L'Escale** : 2 fois par mois

LES ACTIONS DE L'ASSOCIATION EN 2025 / CAP JEUNESSE

L'info mob

L'Infomob' est un camping-car AGIS06, moderne et tout équipé, qui assure des permanences dans 9 communes des Alpes-Maritimes, trois jours par semaine.

Objectif : Lutter contre l'illectronisme et l'indemnité à tous les âges et pour tout public.

Ce véhicule, sillonnant les routes de l'arrière-pays, apporte dans le Haut et Moyen Pays des Alpes-Maritimes, **3 thématiques** :

- > **La médiation numérique** : aide aux démarches en ligne, mise en place d'ateliers variés, aide à la prise en main, formation...
- > **L'Information Jeunesse** : emploi, formation, orientation, aide à la mobilité internationale...
- > **L'accès vers et dans le logement** : location solidaire, rénovation, adaptabilité du logement au handicap et au vieillissement...
- Bien que parfois l'affluence des utilisateurs peut varier, l'Infomob' connaît un succès grandissant dans les communes sus-citées. **De nouvelles sollicitations de communes comme celles de Breil sur Roya et éventuellement de La Colle-sur-Loup et Valbonne, rejoindraient notre dispositif en 2026.**
- Le bus de l'Infomob' suscite l'intérêt des passants qui nous questionnent sur nos missions et l'objet de notre association.
- Afin d'avoir plus de visibilité, de **nouvelles oriflammes descriptives**, reprenant les missions de l'Infomob' ainsi que de nouvelles affiches et flyers à destination des communes visitées, seront réalisés.

Les services les plus demandés ont porté sur les démarches en ligne, le financement de travaux, l'orientation et la formation des jeunes.

- > **Pour la médiation numérique**, on remarque que 52% des utilisateurs demandent de l'aide pour les démarches en ligne et 15% pour la prise en main du matériel.
- > **Pour les missions concernant la thématique du logement**, la plus grosse demande concerne les demandes de logement social à 36% et les demandes d'aides sociales au logement à 18%..
- > Enfin, concernant les missions d'Information Jeunesse, le sujet de préoccupation des jeunes reste **l'orientation et la formation à 68%**

En 2025, l'Infomob' a aidé 300 personnes sur les 9 communes affiliées :

Levens, Castagniers, Saint-Cézaire-sur-Siagne, Roquefort-les-Pins et Sospel, Le Broc, Biot, Valbonne et La Colle sur Loup.

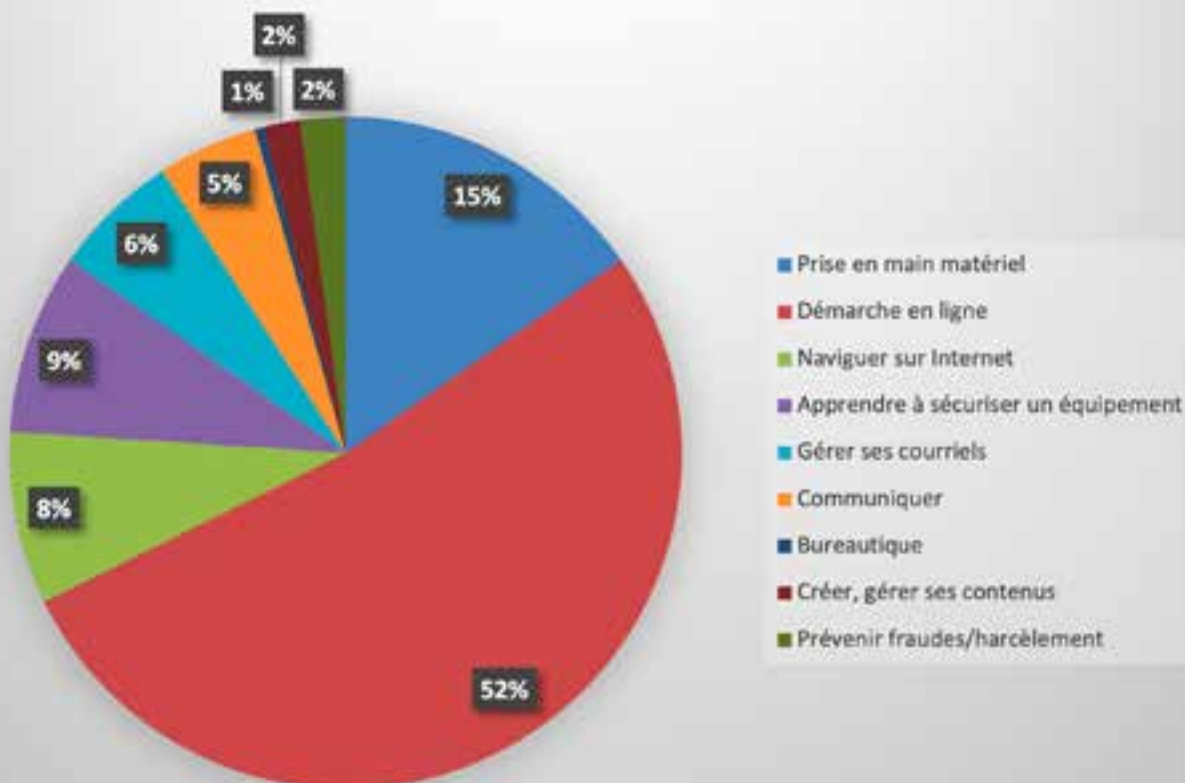
MISSIONS RÉALISÉES

L'aide au numérique

- > L'objectif principal est de lutter contre l'illectronisme et d'accompagner la prise en main d'un ordinateur, d'une tablette et/ou d'un smartphone.
- > Les demandes sur l'accompagnement numérique varient, des démarches en ligne sur les sites institutionnels à l'installation d'une application, à trouver des photos sur un smartphone, à créer un espace personnel sur un site ou encore à récupérer un mot de passe oublié.

- Les démarches en ligne sont diverses : retraite, santé, impôts ou demandes de renouvellement de papiers d'identité, permis de conduire et cartes grises. Nous apparaissions comme un réel relais des administrations publiques.
- En octobre, à la demande de certains élus, nous avons mis en place un atelier numérique sur la prise en main de l'outil informatique, dans la commune de Roquefort-les-Pins, qui a été très bien accueilli. Depuis février 2024, ces ateliers ont été mis en place une fois par mois, avec notamment l'aide de la Banque du Numérique pour le matériel.

Numérique



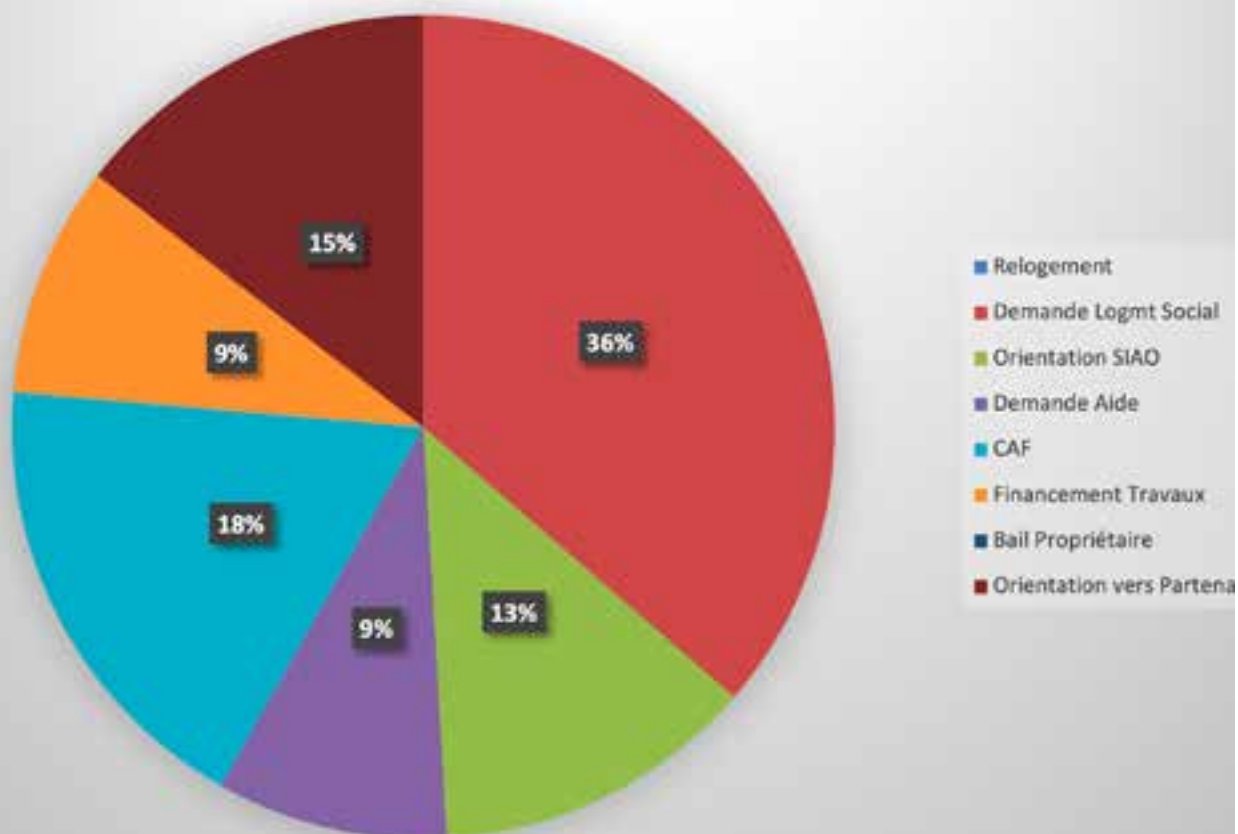
Concernant la thématique logement :

L'objectif est de renseigner et de conseiller les usagers sur différentes demandes :

- > Les aides pour la réalisation de travaux ;
- > Les demandes de logement social, la location,
- > La recherche d'appartement,
- > Les demandes d'aides et de prestations sociales liées au logement,
- > Les conseils entre les contentieux propriétaire et locataire...

- La personne est renseignée et redirigée vers les **organismes adéquats**. En effet, en fonction de la spécificité de la demande, nous orientons vers les partenaires : ADIL 06, SIAO, ANAH...
- Quelques demandes, émanant de propriétaires, ont notamment porté sur la mission du pôle Maîtrise d'ouvrage d'AGIS06, sur l'**accompagnement à la réhabilitation des logements** mais aussi à la **lutte contre les passoires énergétiques**.

Logement



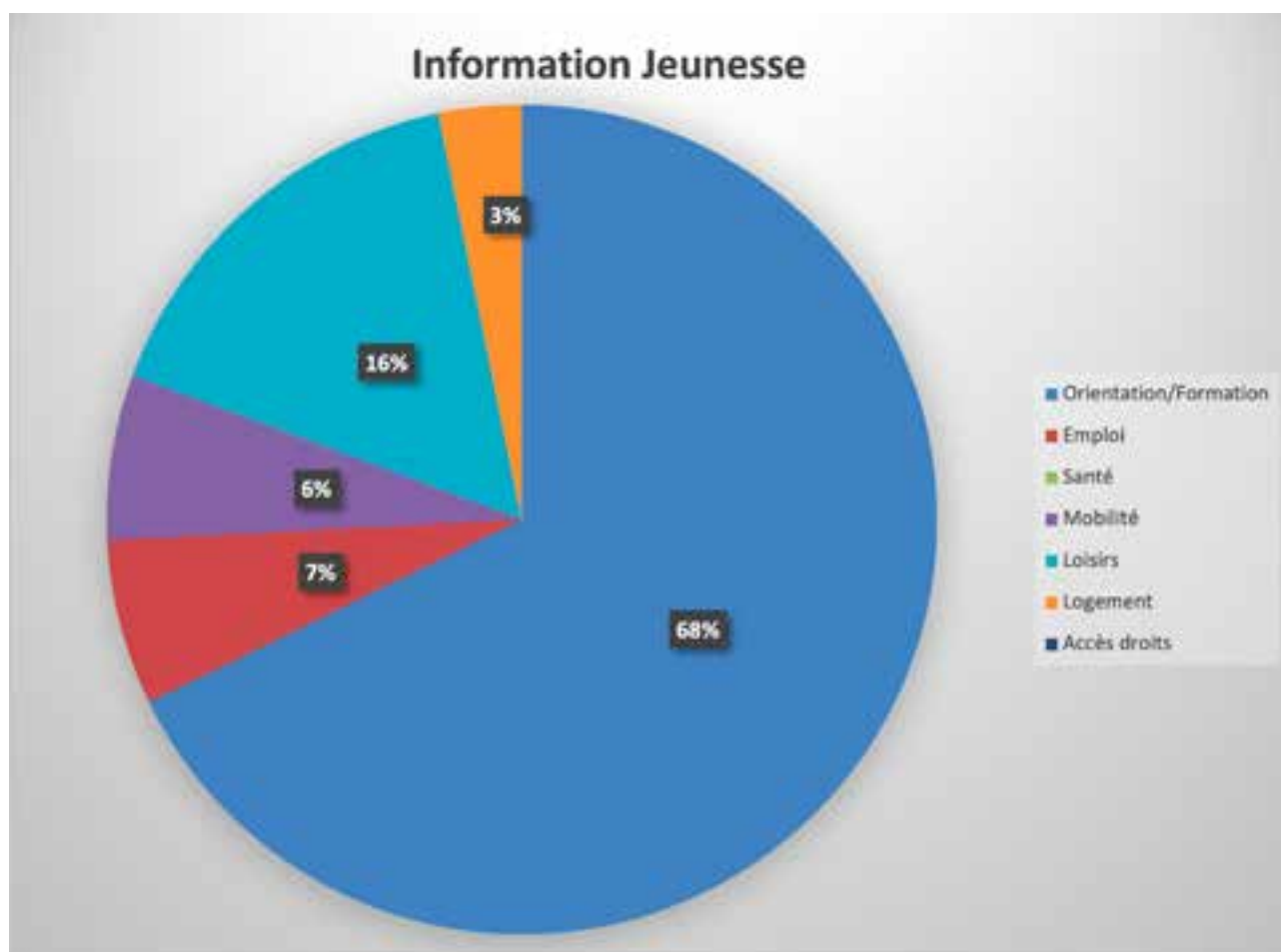


L'information Jeunesse

L'objectif est d'informer et orienter les jeunes et leur famille sur tous les sujets qui les concernent et sur des dispositifs dédiés :

- > la Boussole des Jeunes,
- > Service numérique d'accès aux droits pour les jeunes,
- > Les dispositifs sac à dos

- Ce service s'adresse aux jeunes 15-30 ans de tous statuts (lycéens, étudiants, demandeurs d'emploi, salariés, professionnels, enseignants...) pour les **informer sur les thématiques suivantes** : études, métiers, emploi, formations, santé, logement, mobilité internationale, engagement des jeunes (Service Civique, Service National Universel, bénévolat...), organismes d'insertion...
- Les services les plus sollicités sont les questions portant sur l'**orientation**, la **formation**, les questions d'**accès aux droits** (Allocations logement, aides sociales, etc.) et portant sur l'**emploi**.



Public reçu

300 personnes ont été reçues en 2025 au sein du bus de l'Infomob'.

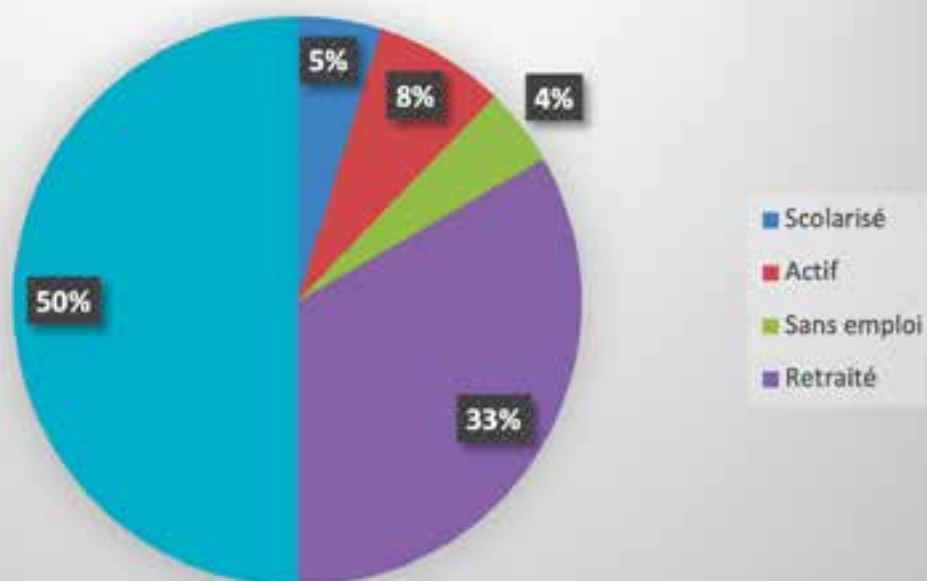
Statut des usagers :

Les usagers du service de l'Infomob' sont les **seniors**, les **employés**, les **étudiants** et les **demandeurs d'emploi**.

Afin de sensibiliser plus de publics jeunes et des familles, il est envisagé de :

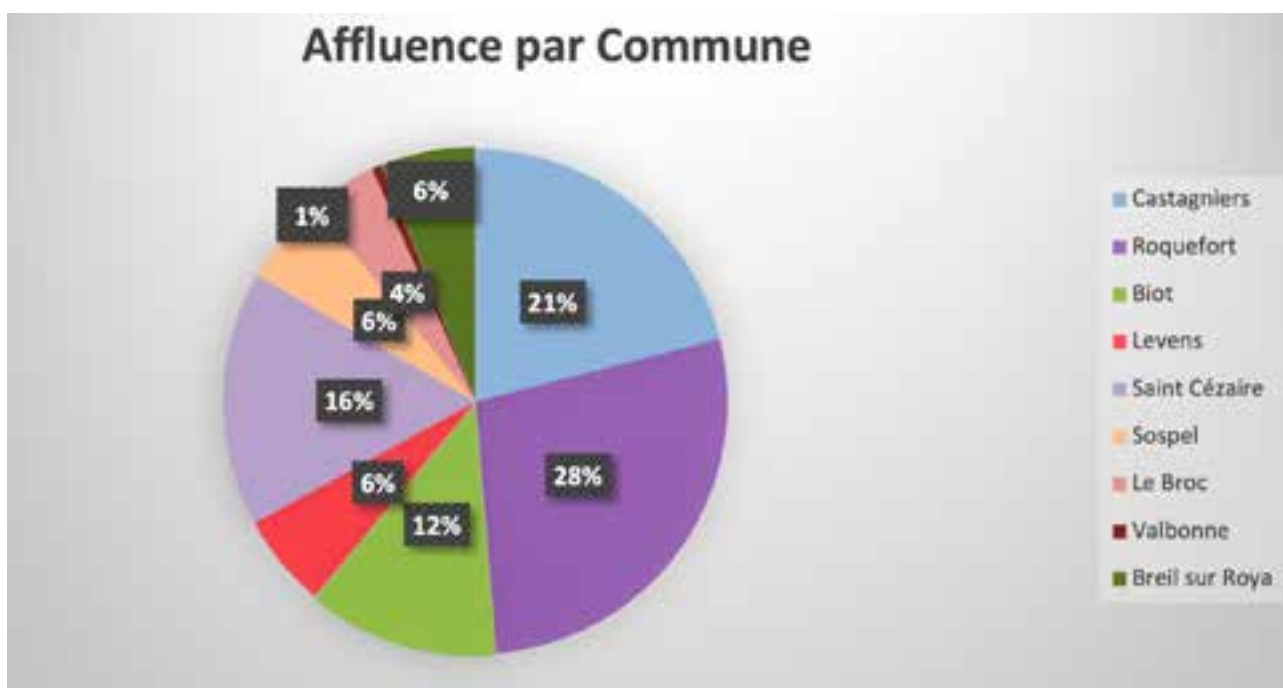
- > Mettre en place des **ateliers** à destination des jeunes ;
- > Faire intervenir des **partenaires extérieurs** à destination des jeunes ;
- > **Réfléchir à de nouveaux emplacements** plus adéquats (écoles, services jeunesse...) ;
- > Essayer de **sensibiliser les familles** sur les différentes actions à destination des jeunes ;
- > **Développer et/ou accentuer notre présence** sur les périodes de vacances scolaires et en proximité des accueils de loisirs de mineurs.

Statut des Usagers



Affluence par commune

Avec un temps moyen de 30 à 45 minutes par usager, ce sont plus de 187,5 heures d'accompagnement qui ont été réalisées auprès des usagers toutes communes confondues.



RETOUR EN IMAGES



Atelier jeunes à Breil-sur-Roya – Mai 2025

Conclusion et perspectives

Les services, que propose l'Infomob', montrent leur utilité et certains usagers reviennent chaque mois pour un suivi de leurs démarches mais aussi pour renforcer leur autonomie numérique.

- Cette année y a eu beaucoup de demandes d'ateliers numériques, émanant de la commune de Roquefort les pins , avec plus d'une trentaine de préinscriptions. Nous avons du faire plusieurs groupes afin de dispenser nos ateliers,
- Concernant la commune de Castagniers, la mise en place d'ateliers numériques ont eu un fort impact positif.
- Concernant le public jeune et famille, il est nécessaire de retravailler l'approche afin de pouvoir attirer ce public plus efficacement : mise en place d'ateliers spécifiques à déterminer (en périodes de vacances scolaires par exemple), interventions de partenaires extérieurs, sensibilisation des familles...
- En 2025, l'Infomob' a remodelé son planning en passant de 7 communes en 2024 à 9 communes fin 2025 avec l'arrivée de Valbonne et La Colle-sur-Loup.
- Pour 2026, fort de nos interventions à la Maison des Jeunes de Breil-sur-Roya, la mairie a demandé la mise en place des permanences de l'INFOMOB' qui auront lieu tous les 4èmes jeudis du mois de 14h à 16h face à la Maison des Jeunes.



Communes concernées par une permanence mensuelle

	Matin	Après-midi
1 ^{er} mardi	La Colle-sur-Loup	Valbonne
1 ^{er} mercredi	Roquefort-Les-Pins	Saint-Cézaire
1 ^{er} jeudi		Biot
2 ^{ème} mardi	Levens	
2 ^{ème} mercredi	Castagniers	Le Broc
2 ^{ème} jeudi	Sospel	
3 ^{ème} mardi	La Colle-sur-Loup	Valbonne
3 ^{ème} mercredi	Roquefort-Les-Pins	Saint-Cézaire
3 ^{ème} jeudi	Saint-Cézaire	Biot
4 ^{ème} mardi	Levens	
4 ^{ème} mercredi	Castagniers	Le Broc
4 ^{ème} jeudi	Sospel	Breil-sur-Roya



VILLAGE CASTAGNIERS

Objectifs



Proposer nos services à de nouvelles communes



Développer des ateliers dans l'ensemble des communes

LES ACTIONS DE L'ASSOCIATION EN 2025 / CAP JEUNESSE

La boussole des jeunes

Portée par AGIS06/Cap Jeunesse, La Boussole des Jeunes est un dispositif proposé aux jeunes de 15 à 30 ans.

Elle permet aux jeunes de trouver des professionnels à proximité de chez eux qui peuvent les aider et les accompagner dans leur recherche d'emploi, de formation, d'orientation et d'un logement.

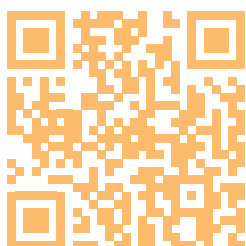
La Boussole des Jeunes de Nice existe depuis mai 2020.

- > Depuis le mois de décembre 2022, elle est départementale sur les thématiques Emploi-Formation-Logement.
- > Début 2023, une nouvelle thématique a été lancée sur la Métropole Nice Côte d'Azur : la santé.
- > Juin 2026, lancement prévisionnel de la thématique Engagement.

En chiffres

- > Nombre de partenaires : 91
- > Nombre d'ambassadeurs : 8
- > Nombre d'offres de service : 285
- > Nombre de connexions : 917
- > Nombre de demandes : 129

Site de la boussole
boussole.jeunes.gouv.fr



LES PARTENAIRES



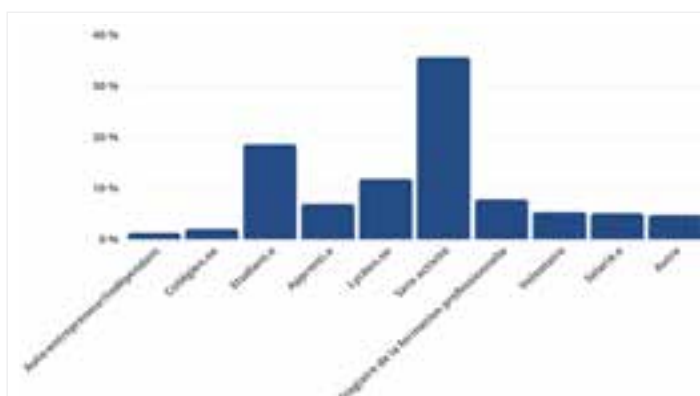
LES AMBASSADEURS



STATISTIQUES / THÉMATIQUE EMPLOI & FORMATION

Statistiques

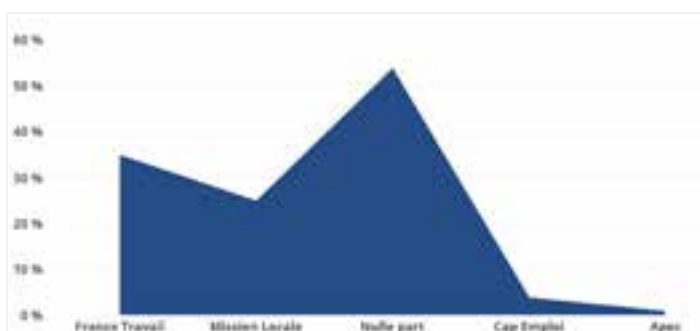
- > Moyenne d'âge **21 ans**
- > **370 connexions** soit 40,35 % des recherches
- > **60 demandes** faites auprès des partenaires
- > **75 partenaires**
- > **205 ODS***



Situation actuelle / Recherches partenaires

Les besoins les + sollicités :

- > Trouver un emploi longue durée
- > Trouver un emploi saisonnier ou un job étudiant
- > Trouver une formation
- > Trouver un stage



Inscription auprès des services publics de l'emploi

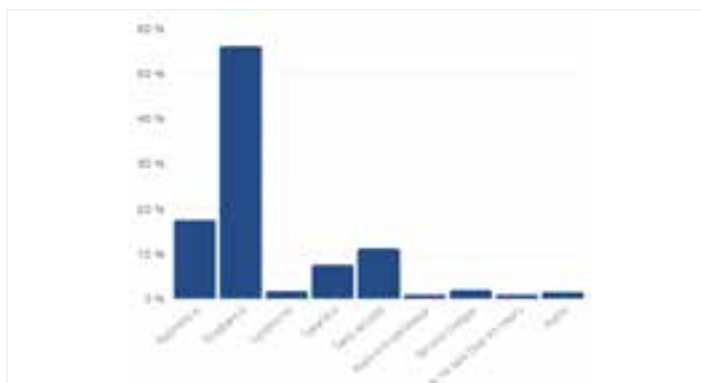
Les professionnels les + sollicités :

- > Cap Jeunesse Côte d'Azur
- > CAF
- > CIO
- > Mission Locale Nice Ouest / Nord / Centre / Ariane
- > UFCV
- > Parcours le Monde

STATISTIQUES / THÉMATIQUE LOGEMENT

Statistiques

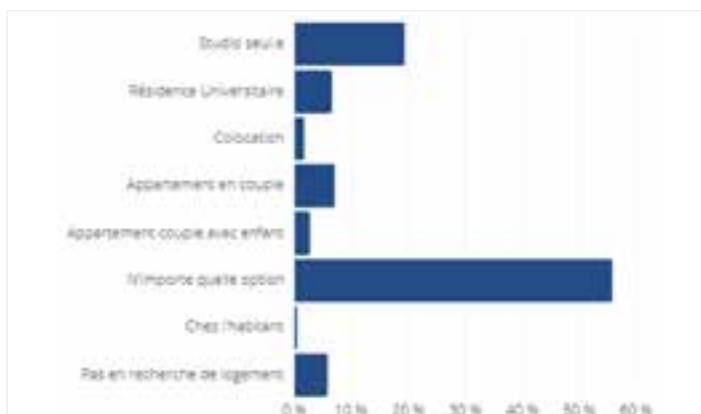
- > Moyenne d'âge **20 ans**
- > **392 connexions** soit 42,75 % des recherches
- > **63 demandes** faites auprès des partenaires
- > **29 partenaires**
- > **46 ODS***



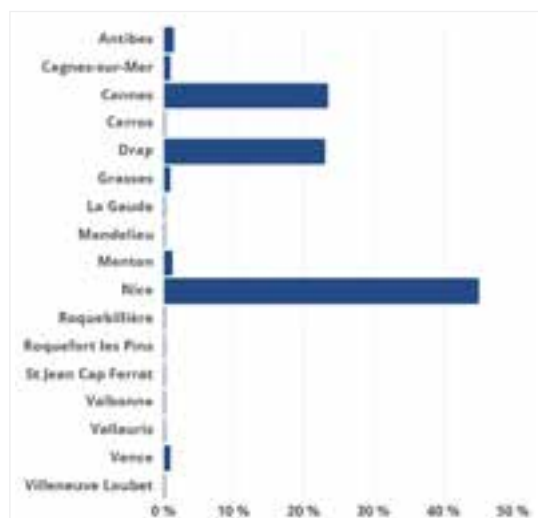
Situation actuelle

Les professionnels
les + sollicités :

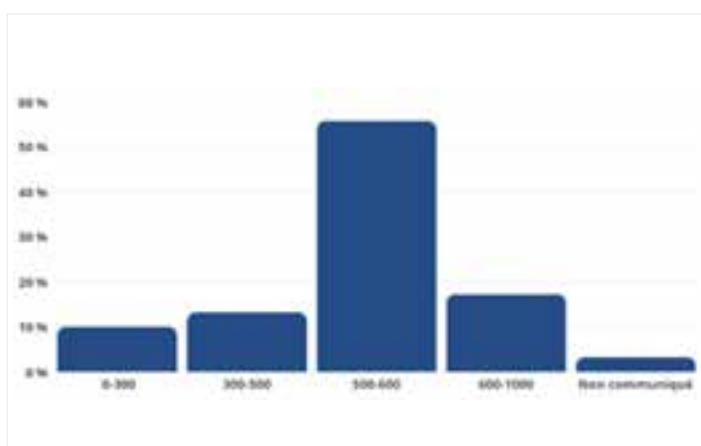
- > CLLAJ API Provence
- > Action Logement
- > ADIL 06
- > Association Régionale HLM PACA-Corse
- > CROUS
- > CAF
- > PAEJ Escal CCAS Nice



Type de logement



Situation géographique



Budget Possible

* ODS : Offre de service

STATISTIQUES / THÉMATIQUE SANTÉ & BIEN-ÊTRE

Statistiques

- > Moyenne d'âge **22 ans**
- > **51 connexions** soit 5,56 % des recherches
- > **6 demandes** faites auprès des partenaires
- > **21 partenaires**
- > **34 ODS***

Les besoins les + sollicités :

- > ARPAS
- > Mutualité Française Sud
- > PAEJ l'Escale CCAS Nice
- > Centre de vaccination Ville de Nice
- > Maison Sport de la Ville de Nice

2^{ème} édition du Séminaire des partenaires de la BDJ06 24/04/25

Une forte mobilisation en progression :

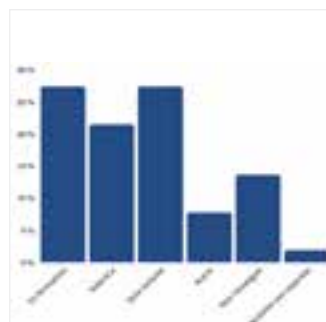
- > **75 participants** sur la journée (vs. 40 en 2024)
- > **23 structures** représentées (vs. 10 en 2024)
- > **11 jeunes présents** (vs. 2 en 2024)
- > **1^{er} COTECH Engagement**
- Ce séminaire illustre pleinement le rôle central de la Boussole des Jeunes, qui agit comme une véritable tête de réseau, en réunissant les acteurs jeunesse du territoire, en facilitant la réflexion collective et en encourageant l'émergence de propositions concrètes au service des jeunes et du développement local

Suite donnée aux
demandes côté
professionnel

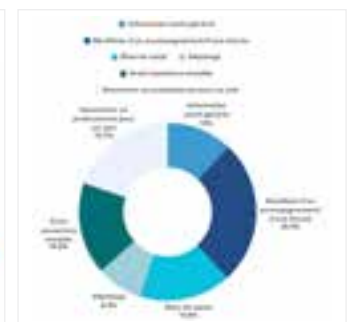
90 %*

des demandes (toutes
thématiques confondues) ont
fait l'objet d'un suivi de la
part des professionnels.

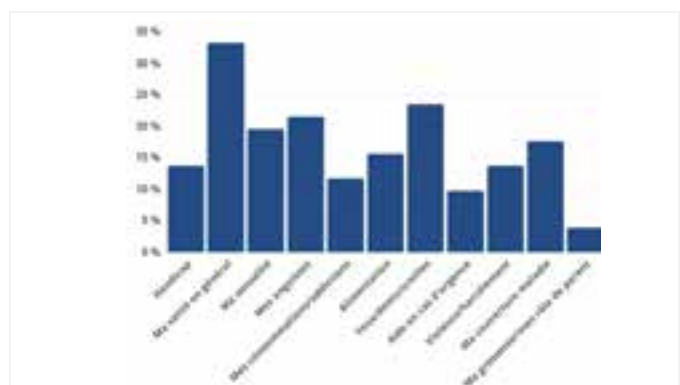
*Au 31/12/2025



Situation actuelle



Besoins en santé



Besoins en professionnels

LES ACTIONS DE L'ASSOCIATION EN 2025 / CAP JEUNESSE

Le service civique

En 2025, notre mission d'appui Service Civique et engagement s'est poursuivie et a été ponctuée de deux principales actions : L'organisation, d'une part, de la Cérémonie de remise d'attestation aux jeunes volontaires du département (mercredi 21 mai/264 personnes) et d'autre part d'un Forum de l'Engagement sur les thématiques bénévolat, mobilité internationale, création d'entreprises et Service Civique (mercredi 29 octobre / 89 personnes). Les jeunes ont aussi été sensibilisés au SNU (séjour de cohésion et mission d'intérêt général) et Cap Jeunesse a assuré un soutien à l'organisation des séjours de cohésion.

Par ailleurs, Cap Jeunesse accueille, chaque année, un.e jeune en service civique sur la thématique du Tiers-lieu culturel et multimédia.

En 2025, Cap Jeunesse s'est également engagé, aux côtés de l'association **Parcours le Monde Sud Est**, dans un programme Service Civique transfrontalier franco-italien et a accueilli, durant 8 mois, une jeune Service Civique italienne.



Remise des attestations du Service Civique



Forum de l'engagement

LES ACTIONS DE L'ASSOCIATION EN 2025 / CAP JEUNESSE

Le catalogue d'animations

Avec notre agrément jeunesse éducation populaire, nous intervenons dans les collèges, auprès des missions locales et d'associations partenaires avec un catalogue d'animations.

Le catalogue d'animations de AGIS06/Cap Jeunesse s'articule autour des thématiques jeunesse que sont le numérique, l'Education aux Médias et à l'Information, l'orientation, les réseaux sociaux et l'emploi ainsi que le développement scolaire et professionnel

Les thématiques

- > L'Expo-quiz sur la presse
- > Atelier Click'n College
- > Atelier Le Vrai du Faux
- > Le Jeu E-xperTIC
- > Le Jeu Coursus Lab
- > Le jeu @Social
- Les ateliers proposés nécessitent une formation et se réalisent soit dans nos locaux, soit sur site extérieur.



7 ateliers

ont été menés pour un total
de 103 jeunes

Mission locale, Établissements
scolaires

Nos objectifs 2026

- Préparer une thématique en lien avec la santé mentale
- Augmenter nos interventions sur les autres EPCI

LES ACTIONS DE L'ASSOCIATION EN 2025 / CAP JEUNESSE

Les actions



Semaine Franco-Allemande

Comme chaque année, nous avons organisé notre semaine franco-allemande en collaboration avec l'animateur Mobiklasse du Centre Culturel franco-allemand de Nice pour des classes faisant de l'allemand.

Elle s'est tenue du 22 au 26 janvier 2025.

EN CHIFFRES :

117 élèves soit 7 classes
de 8 établissements et
14 accompagnants et professeurs



Mois de la Presse de Cap Jeunesse

Notre Mois de la Presse est désormais un rendez-vous attendu, notamment par les professeurs-documentalistes. Alors que nous mettons gratuitement à leur disposition notre exposition "Connaître la Sphère médiatique française", nous avons aussi proposé des ateliers Podcast, sur l'intelligence artificielle et un atelier Eloquence axé sur la prise de parole devant une caméra assortie de recommandations en rapport avec la presse sur nos réseaux sociaux.

EN CHIFFRES :

97 jeunes en atelier et 2969 vues
totales sur les RS



Forum Québec

En 2025, AGIS06 Cap Jeunesse a accueilli dans ses locaux deux Forums Québec le 20 mars et le 21 novembre.

Au programme : 6 à 7 stands de professionnels informant et accompagnant des jeunes dans leur projet de départ au Canada dans le cadre d'une installation, d'études, de stage...

Avec Desjardins, Mérci, Ava Assurances, Union des auto-entrepreneurs, Québec Métiers d'Avenir...

EN CHIFFRES :

115 personnes



A Tavola

Emma, la volontaire en service civique italienne du service Cap Jeunesse avait pour mission de faire connaître l'Italie aux jeunes français. Ce fut le cas avec A Tavola ! le 11 avril et le 12 juin, deux après-midis ludiques et gourmandes durant laquelle Emma a appris au public à faire du pesto traditionnel et a fait déguster son tiramisu. Un bingo dans la plus pure tradition sarde a conclu la journée avec de nombreux lots "Made in Italia".

EN CHIFFRES :

59 personnes

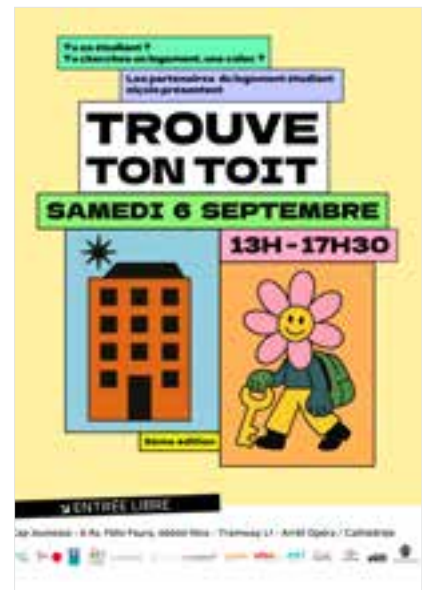


Journée Jobs d'été

Comment chaque année depuis plus de 15 ans, nous avons organisé notre Forum Jobs d'été et Jobs étudiants le mercredi 9 avril dans la Salle Émeraude du Parc Phoenix. Outre les 40 employeurs venus proposer des offres d'emploi, des professionnels informaient également sur le service Civique et la Mobilité Internationale.

EN CHIFFRES :

450 personnes



Trouve ton toit

En partenariat avec La Maison de l'Étudiant et la Ville de Nice, nous avons accueilli le samedi 6 septembre la manifestation Trouve ton Toit afin de permettre aux jeunes en galère de logement à la rentrée universitaire de rencontrer des pros à même de les aider : Le CLLAJ, l'ADIL, Etuloge, Toit en Tandem...

EN CHIFFRES :

110 personnes



Collecte de jouets

Comme chaque année, AGIS06/Cap Jeunesse a organisé sa traditionnelle collecte de jouets au profit, en 2025, du Secours Populaire.

Le principe est simple : videz vos placards et déposez vos jouets de toute sorte en bon état dans les locaux de Cap Jeunesse.. Nombre de personnes ont fait preuve de générosité.

EN CHIFFRES :

100 kilos de jouets



Forum Jobs 2.0

Lors de la Journée Jobs d'été, nous réalisons des interviews des employeurs exposants. La semaine qui suit cette journée, nous postons toutes ces vidéos sur nos réseaux sociaux pour les jeunes qui n'ont pas pu se rendre disponible ce jour-là.

EN CHIFFRES :

14 788 vues totales sur tous nos réseaux sociaux



Les Recos Culture by AGIS06

L'été étant toujours une période relativement calme, nos réseaux sociaux ont joué la carte du repos, de la plage mais toujours de la culture avec des recommandations livres, séries, ciné et jeux vidéo.

Nous avons aussi proposé une playlist sur Spotify.

EN CHIFFRES :

3951 vues totales sur tous nos réseaux sociaux

LES ACTIONS DE L'ASSOCIATION EN 2025 / CAP JEUNESSE

Etude des besoins des jeunes et perspectives de déménagement

Dans le cadre du développement de notre structure à Borriglione (Nice), nous avons souhaité mener une enquête afin de mieux comprendre les besoins et attentes des jeunes, et ainsi ajuster nos services pour répondre de manière efficace à leurs attentes.

A cet effet, l'enquête a été réalisée avec 4 entrées : Lors de salon/forum, en ligne (version numérique sur les réseaux sociaux), en face en face (démarchage) et par le biais de nos partenaires. Les thématiques principales abordées sont l'emploi, le logement, les loisirs, les aides financières et l'orientation scolaire et professionnelle.

Synthèse et résultats de l'enquête

L'enquête a été conduite auprès d'un **panel de 450 jeunes Niçois entre 15 et 30 ans** aux abords des établissements scolaires, le tout-venant dans la rue, auprès des jeunes des associations partenaires et dans nos locaux. 367 jeunes ont répondu.

- > **La majorité des jeunes** avaient entre 18 et 25 ans (67%) et étaient en études (88%)
- > **Les principaux besoins identifiés qui sont ressortis des réponses sont :**
 - Accès à des aides financières (alimentation, logement, transport, ...).
 - Accompagnement à l'orientation et à l'emploi.
 - Accès à des lieux de détente et de loisirs accessibles (espace repos, milieu musical, jeux).
 - Facilité d'accès à l'information (application mobile, accompagnement numérique).

- > **La priorité de leurs besoins est :**
 - Un espace d'échanges et de coworking
 - Un lieu d'information sur l'emploi et l'orientation
 - Des ateliers bien-être et culturels
 - Un espace d'innovation numérique
- > **Les problématiques rencontrées au travers les démarches qu'ils réalisent :**

Presque 75% de jeunes manifestent un besoin d'accompagnement pour trouver des aides financières et des bons plans ainsi que pour réaliser leurs démarches administratives et enfin un besoin de soutien pour la rédaction de leur CV ou encore la préparation d'un entretien.
- > **Les événements qui les intéressent le plus par ordre de priorité sont :** forum emploi, cinéma, spectacles, ateliers, expositions.
- > **Les sources d'information qu'ils privilégient sont :** les réseaux sociaux (Instagram, TikTok, Facebook, X) obtiennent 75,7 %. C'est la source d'information dominante. Ils sont suivis par le Bouche-à-oreille avec 46,9 % et enfin les sites internet spécialisés 37.9%.

Suite aux résultats de l'enquête, AGIS06/Cap Jeunesse, en adéquation avec les besoins identifiés et répertoriés (accompagnement à l'orientation, soutien à l'emploi, soutien administratif et numérique, accès à des espaces, accès à des aides/droits, soutien à l'accès au logement, accès à la culture et aux loisirs) envisage de développer son offre de service au travers un tiers lieu innovant.

- > **Mise en place d'un espace dédié et adapté aux jeunes :**
 - de coworking & détente ;
 - d'innovation numérique (ateliers, accompagnement...);
 - d'échange et de rencontres (lien avec le monde de l'entreprise, stages et offres d'emploi, rencontres de professionnels...);
 - de citoyenneté et de faire ensemble.
- > **Organisation d'événements festifs, culturels pour les jeunes** (rencontres, ciné-club, concerts, expos) au travers la création d'une salle de spectacles ouverte aux jeunes et plus largement.
- > **Développement d'actions de soutien** à l'accès à l'information, à l'emploi, au logement, aux droits et aux aides.
- > **Mise à disposition d'un espace culturel et de loisirs** par la création d'une salle de cinéma familial.

Les résultats de cette enquête confirment la pertinence des actions de Cap Jeunesse, et mettent également en lumière des attentes spécifiques qui nécessitent la création d'un tiers lieu complémentaire aux actions des partenaires existants :

- > **Nous proposons pour répondre aux besoins identifiés par l'enquête :**
 - D'aménager de nouveaux espaces de détente, de coworking et de culture.
 - De renforcer notre accompagnement à l'emploi, à l'accès aux droits et au soutien du pouvoir d'achat des jeunes.
 - D'organiser des événements culturels et festifs accessibles à tous.
- > **Nous remercions les financeurs pour leur intérêt et leur soutien dans la construction d'un espace adapté aux besoins des jeunes.**
- > L'enquête porte essentiellement sur la thématique jeunesse du tiers lieu.

Nouveaux locaux



LES ACTIONS DE L'ASSOCIATION EN 2025 / CAP JEUNESSE

La Carte Jeune

La Carte Jeune s'adresse aux jeunes de 15 à 25 ans qui habitent les Alpes-Maritimes. Elle est gratuite et valable un an du 1er septembre à 31 août. La carte jeune offre des avantages et bons plans chez les commerçants niçois partenaires (shopping, culture, restauration, sport, vie pratique). Elle se demande en ligne ou sur place au service Cap Jeunesse et se présente sous format numérique.

145

jeunes détenteurs
de leur carte

40

commerçants partenaires
de la Carte Jeune



Les actions de communication
pour présenter la Carte Jeune et
les offres des partenaires



LES ACTIONS DE L'ASSOCIATION EN 2025 / CAP JEUNESSE

Le Tiers lieu : Quai des horizons

Cet espace culturel Quai des Horizons a permis, en 2025, de proposer 3 expositions de jeunes artistes, d'animer 89 ateliers numériques et culturels et de mettre à disposition du matériels numériques et multimédia à l'usage des jeunes et des partenaires. Ce dispositif est entièrement gratuit. Dans le cadre des expositions, les œuvres exposées peuvent être des dessins, des peintures, des sculptures, des photos... Pour chaque exposition, un vernissage est organisé et l'exposition reste dans les locaux entre 4 et 6 semaines selon les demandes.

Les prochaines expositions 2026

- > **Avril** : exposition transfrontalière avec 4 jeunes artistes italiens dont le jeune en Service Civique à Cap Jeunesse
- > **Mai** : exposition dans le cadre de la Semaine des Pensions de Famille avec une artiste, ancienne résidente de la PF de Vence
- > **Entre juillet et décembre** : exposition, entre autres, sur « L'Art et l'IA » et sur « Regards de Femme »

- > **Ce tiers-lieu dispose également d'un espace numérique et multimédia** avec divers outils pour produire du contenu, qu'il s'agisse d'un CV vidéo ou d'une publication TikTok, caméras, appareils photo, fond vert, lumières.
- > Également, une **mise à disposition d'une table de mixage**, de micros, de casques, d'un ordinateur régie pour le montage...pour produire des émissions radio et des podcasts.
- > **L'accès à ce lieu, se fait sur rendez-vous** et est complètement gratuit.



Dans ce cadre, nous avons mis en place en 2025, une programmation culturelle et plusieurs vernissages

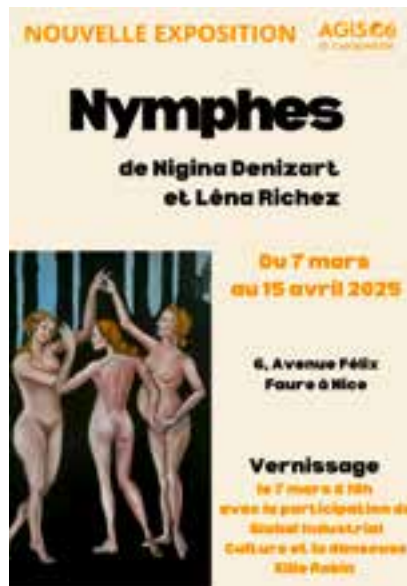
- > **10/02 : Nice sous l'eau** : dans le cadre de la thématique du Carnaval de Nice (Roi des Océans), les jeunes artistes Léna RICHEZ et Nigina DENIZART ont proposé une expo hybride : à la fois en ligne (QR Code) et dans les locaux de Cap Jeunesse.



- > **07/03 : Nymphes** : dans le cadre de la Journée de la Femme, exposition proposée par les jeunes artistes Léna RICHEZ et Nigina DENIZART
- > **16/05 : Incarnation Féminine** : organisée par un collectif d'artistes (La Grande Marianne ; Hossein BOROJENI ; Karla LANDY et l'Ecole FAM). Défilé de mode, Body Painting, Live Drawing étaient au programme.

En chiffres

- > **3 expositions**
- > **120 personnes présentes** aux vernissages
- NB** : en raison du déménagement de Cap Jeunesse, en décembre 2025, la 4^{ème} exposition n'a pas pu avoir lieu.



Des ateliers culturels et numériques ont été élaborés et animés en 2025

Notre tiers-lieu crée en 2024 a connu une belle expansion avec la création d'un catalogue d'ateliers variés : atelier podcast, création de CV et CV Motivationnel, ateliers éloquences et théâtre, ... une belle programmation qui a attiré beaucoup de jeunes motivés et de partenaires engagés et ravis.

En chiffres et en images

- > 89 ateliers
- > 201 personnes présentes



Objectifs de Cap Jeunesse 2026

- Développer des ateliers numériques et culturels ainsi que les permanences de partenaires notamment la CAF des Alpes-Maritimes et la Mission Locale
- Développer des ateliers toutes thématiques au sein du Tiers Lieu
- Favoriser l'autonomie et les séjours de loisirs au travers le dispositif Sac Ados
- Augmenter les actions de proximité en lien avec nos divers partenaires
- Favoriser l'insertion professionnelle des jeunes, lutter contre le non-recours sur les territoires les plus isolés, au travers notre bus itinérant « InfoMob »
- Développer la Carte Jeune pour favoriser le pouvoir d'achat des jeunes
- Création d'une équipe E-gamer en partenariat avec lsart digital

LES ACTIONS DE L'ASSOCIATION EN 2025

La cohabitation intergénérationnelle

AGIS06 a travaillé avec la SCIC Toit en Tandem un rapprochement qui a pour but de reprendre toute l'activité des Alpes-Maritimes de la SCIC.

Après une présentation en Conseil d'Administration et un travail juridique, l'activité a été reprise intégralement en incluant tous les droits sur les outils existants (site, marque, logo, portefeuille d'activité...). Une déclaration a été réalisée auprès de l'INPI et un protocole d'acte de cession a été signé entre la Société Coopérative d'Intérêt collectif (SCIC) et l'association AGIS06 avec une reprise de l'activité au 1^{er} juin 2023.

LES ACTIONS DE L'ASSOCIATION EN 2025 /
LA COHABITATION INTERGÉNÉRATIONNELLE

La CIS comment ça fonctionne ?

C'est la loi ELAN (2018) qui encadre la mise en œuvre de la Cohabitation Intergénérationnelle Solidaire (CIS).

Celle-ci a pour vocation de répondre à la problématique du logement chez les étudiants et les jeunes actifs (jusqu'à 30 ans) et de permettre aux seniors (de + de 60 ans) de se maintenir à domicile le plus longtemps possible.

Le cadre légal

La loi ELAN prévoit à l'article 117 que «La cohabitation intergénérationnelle solidaire permet à des personnes de 60 et plus, de louer ou sous-louer à des personnes de moins de 30 ans une partie du logement dont elles sont propriétaires ou locataires, dans le respect des conditions fixées par le contrat de cohabitation» dans le but de :

- > **Renforcer** le lien social
- > **Rompre** l'isolement du senior
- > **Faciliter** l'accès à un logement des jeunes actifs

Synthèse des dispositions législatives et réglementaires

- Le contrat intergénérationnel solidaire est un **contrat civil**
- Il suppose une **contrepartie financière modeste**.
En complément de cette contrepartie, le jeune peut réaliser de «**menus services**»
- La **durée** du contrat est **librement** convenue
Le **préavis est d'un mois** pour chaque partie
- En cas de sous-location, l'**accord du propriétaire n'est pas requis**

Spécificités du parc social

- > Le niveau de la contrepartie financière modeste est calculée par **AGIS06 / TOIT EN TANDEM**, en application des dispositions de l'article L 442-8-1 du CCH
- > « Le coût de la ou des pièces principales sous-louées est calculé au prorata du loyer des charges rapporté à la surface habitable du logement »
- > L'attention du senior est également attirée sur le fait qu'il **bénéficie de l'avantage fiscal** prévu à l'article 35 bis du CGI dès lors qu'il respecte les limites raisonnables fixées chaque année par les services fiscaux.
(Indice 2024 : 152€ / m² / an)
- C'est ainsi que **depuis 2017** se déploie sur les Alpes Maritimes, à l'initiative de Véronique PATER le dispositif « **Toit en Tandem** ». Celui-ci promeut la **cohabitation intergénérationnelle sur le département**, créé et accompagne le binôme tout au long de la cohabitation.
- Depuis le 1^{er} juillet AGIS06 a officiellement repris l'activité de « **Toit en Tandem** » avec la volonté de déployer plus largement cette action qui a du sens sur notre territoire.



Deux formules sont proposées aux jeunes et seniors désireux de cohabiter

- > **Formule solidaire**
Le jeune est tenu d'assurer une présence régulière et sécurisante, notamment le soir et le week-end. Il ou elle s'engage également à rendre quelques petits services (faire des courses, etc.)
En contrepartie, il ou elle bénéficie d'une chambre chez la personne âgée et participe aux charges financières (eau, électricité...)
Indemnité d'occupation 1 et 75€
- > **Formule conviviale**
La présence du ou de la jeune est sans engagement. Sa présence le soir et en week-end peut rester occasionnelle. Toutefois, une relation de courtoisie est liée et les moments conviviaux (partage de repas, d'activités, etc.) sont définis lors de la signature du contrat. Pour cette formule, le ou la jeune paie un loyer modéré.
Indemnité d'occupation entre 150 et 320€*
Possibilité d'aide au logement
Cette indemnité d'hébergement constitue un complément de revenu pour le ou la senior.

LA COHABITATION INTERGÉNÉRATIONNELLE AGIS06

VOUS ÊTES SENIORS

& VOUS DISPOSEZ D'UNE CHAMBRE LIBRE ?



DEVENEZ COLOCATAIRE AVEC UN JEUNE

EN ÉTUDES, EN FORMATION, EN ACTIVITÉ & ROMPEZ AINSI VOTRE ISOLEMENT.

 CONTACTEZ-NOUS
04 92 07 52 52
www.toitentandem.fr



Côté chiffres

- Sur l'année 2025, **Toit en Tandem AGIS06** a créé **30 binômes sur les Alpes Maritimes** dont 20 sur la commune de Nice (Cimiez, Port, Les collines, La madeleine etc.)



LES ACTIONS DE L'ASSOCIATION EN 2025 / LA COHABITATION INTERGÉNÉRATIONNELLE

Stratégie et communication

Développement de la communication autour de la Cohabitation Intergénérationnelle

- > **Spot Radio**
- > Article dans le **Nice Matin** : 2 articles pleine page, **22/06** et **26/11**
- > **Sac à pain** 2000 distributions,
- > **Panneaux d'affichage 8X4** Decaux Location à l'année
- > **Pièce de théâtre** « Adopte un jeune » en collaboration avec Cohabilis, la CARSAT et le mutuelle de la Fonction Publique a eu lieu le 19 mars.
- **Participation aux événements autour des thématiques** : Retraite, Autonomie, Information aux aidants, logement, jeunesse, salon des seniors : Valbonne le 15 octobre, Cagnes sur mer le 12 et 13 octobre, Roquebrune le 26 novembre, Cannes le 16 et 17 septembre, Mandelieu le 12 septembre 2024.

- **Participation à la semaine de la cohabitation intergénérationnelle** du 13 au 17 mai : petit déjeuner et projection et débat.
- **Développement des partenariats** avec les collectivités territoriales, les bailleurs sociaux, les mutuelles et les caisses de retraite, les missions locales, les Université et campus de formation.



LES ACTIONS DE L'ASSOCIATION EN 2025 / LA COHABITATION INTERGÉNÉRATIONNELLE

Quelques partenariats

- **Convention nationale avec le bailleur Erilia :**
PARTENARIAT ERILIA : Mise en place de 20 binômes sur leur parc dans la région PACA. Réunion d'information en direction des locataires ciblés par ERILIA le 23/10 à 10H Maison des assos de Garibaldi.
- **Mise en place d'une réunion publique** avec 87 seniors invités sur présentation du dispositif le 23/10/23
- **Convention nationale** avec le réseau Cohabilis
- **Convention nationale** avec la CARSAT et plusieurs mutuelles (mutualité française, AG2R, Malakoff, France télévision...)



LES ACTIONS DE L'ASSOCIATION EN 2025 / LA COHABITATION INTERGÉNÉRATIONNELLE

Accompagnement social

- L'action est encadrée par un **travailleur social diplômé d'un DEJEPS Conseillère en économie sociale et familiale.**
- Son rôle est de **constituer les binômes**, les suivre et les accompagner.
- Des **visites à domicile sont réalisées** afin de s'assurer du bon fonctionnement et du respect des règles du contrat passé entre le senior, le jeune et AGIS06.







La communication

La communication est devenue un incontournable de notre action, elle a pour but :

- De faire connaître nos actions pour lutter contre le non-recours, l'illectronisme,
- De capter des logements pour loger les plus démunis,
- De lutter contre les passoires énergétiques,
- D'augmenter le pouvoir d'achat et d'éviter l'isolement dans le cadre du logement intergénérationnel
- D'améliorer le confort et l'adaptabilité du logement au vieillissement, etc.

Pour ce faire, nous communiquons sous 5 formes :

- Les réseaux sociaux,
- Les salons, forums,
- La presse papier
- Les campagnes d'affichage
- Les spots radios

LA COMMUNICATION /

Les salons et forums 2025

Comme chaque année, les équipes de la prospection, du Service Jeunesse et du logement intergénérationnel ont tenu des stands lors de différents salons et forums

20 salons/forums en 2025 pour AGIS06 Cap Jeunesse

Ven. 17-18/01	Salon Studyrampa
Mer. 22/01	Soirée Orient'Action
Ven. 24/01	Salons des Formations – Grasse Campus
Ven. 31/01	Welcome Party St Jean d'Angély
Sam. 01/03	Salon de l'alternance
Jeu. 17/04	Salon Pro'Pulse
Sam. 17/05	Nice Europe Day
Sam. 14/06	Trouve ton Toit 1
Ven. 11/07	Trouve ton Toit 2
Jeu. 04/09	Forum des services au public et aux associations
Sam. 06/09	Trouve ton Toit 3
Sam. 13/09	Nice Fête sa rentrée
Sam. 20/09	Bouge ma mad 2
Ven. 26/09	Welcome Party Valrose
Mar. 02/10	Welcome Party Résidence Baie des Anges
Sam. 04/10	Salon Studyrampa
Mar. 14/10	Welcome Party Montebello
Jeu. 06/11	Grasse Campus Game
Sam. 22/11	Salon du lycéen et de l'étudiant
Ven. 28/11	Nuit de l'Orientation

16 salons/forums en 2025 pour AGIS06 Logement, intergénérationnel et la Maîtrise d'ouvrage

Mer. 23/04	Forum Autonomie et Habitat à Antibes
Jeu. 22/05	In Salon à Nice
Lun. 02/06	Forum bien vivre sa retraite à Cagnes-sur-Mer
Lun. 16/06	Forum bien vivre sa retraite à Drap
Jeu. 19/06	Forum bien vivre sa retraite à Beausoleil
Sam. 20/09	Village Prévention à Nice
26-29/09	Salon de l'Habitat à Cagnes-sur-Mer
Mer. 01/10	Forum des aidants à Nice
04-05/10	Salon des Séniors à Cagnes-sur-Mer
Lun. 06/10	Quinzaine des séniors
Jeu. 09/10	Salon des Maires à Cannes
12-13/10	Salon des Séniors de Cagnes/Mer
Ven. 10/10	Forum de la santé mentale à Valbonne
Ven. 10/10	Forum Bien vivre sa retraite à St Martin de Vésubie
Ven. 04/11	Forum bien vivre sa retraite à Carros
Mar. 26/11	Forum bien vivre sa retraite à Roquebrune-Cap-Martin

En chiffres

> **Près de 1000** personnes renseignées
sur les salons

LA COMMUNICATION /

Les réseaux sociaux

FRÉQUENTATION
DU SITE INTERNET

464 339

pages vues

NEWSLETTER
MENSUELLE

2 681 abonné·e(s)

Établissements scolaires, réseau partenarial
et institutionnel, jeunes, parents...

AGIS06



494



199



359

AGIS06 CAP JEUNESSE



2,7k



1279



830



298



67

AGIS06
TOIT EN TANDEM



1039



576



117

BOUSSOLE DES JEUNES
DES ALPES-MARITIMES



707



244

LA COMMUNICATION /

Nouveautés 2025

Pour la période estivale, nous avons créé un Cahier de Vacances 100 % AGIS06, un livret de 16 pages spécialement conçu pour petits et grands avec des jeux, quiz, coloriages, puzzle, mots croisés axés sur l'association. Grâce à l'une de nos collaboratrices, il a même voyagé jusqu'en Chine !



Et quand l'hiver fut venu, nos réseaux sociaux se sont mis en mode Noël avec un Calendrier de l'Avent digital sur 24 jours détaillant les divers services de l'association et tout ce qu'il y a à savoir sur AGIS06.



LA COMMUNICATION /

La presse et les médias



Interview sur BFM TV Côte d'Azur pour la manifestation Trouve ton Toit et sur le Logement intergénérationnel



Article dans le Journal l'Echo des Platanes sur la permanence de l'InfoMob' au Broc



Interview pour la cohabitation intergénérationnelle sur la radio RCF

CONCLUSION /

La constitution d'un parc social privé

Avec le temps, nous sommes convaincus que la constitution d'un parc social privé fait partie d'une réponse sociale à la crise du logement que la France connaît depuis plusieurs années.

- **AGIS06 a relogé, sur l'année 2025, 286 ménages en difficulté**, soit quand même plus de 23 entrées par mois. Ce chiffre ne tient pas compte des départs liés au relogement dans le parc privé.
- **Notre volonté est de répondre plus largement à l'hébergement** et au logement des personnes relevant du PDLHPD. Notre équipe pluridisciplinaire est une force qui nous permet de donner une réponse adaptée, étayée et argumentée.

Constats et analyses

- > Nous constatons aujourd'hui que l'accompagnement est de plus en plus complexe. Les visites à domicile selon les quartiers et les ménages deviennent un risque pour l'intégrité des professionnels.
- > Exemple :
 - Fouille au corps lors de relogement dans des quartiers prioritaires
 - Interdiction d'entrée dans les quartiers sensibles par les délinquants
 - Menaces régulières et de plus en plus violente...
 - Séquestration dans les appartements
- > L'agressivité est aussi palpable chez les syndic et propriétaires qui cultivent les contentieux et les courriers en AR.
- Notre analyse nous permet de comprendre que l'accompagnement social est en pleine mutation. Les personnes que l'on accompagne montrent rapidement une violence verbale et une agressivité palpable. L'éducation au logement est de moins en moins acquise et nécessite des explications et des redites nombreuses.
- Pour palier à ces difficultés, l'association développe la formation, l'analyse de pratiques professionnelles et la gestion de l'agressivité.

Intérêt d'un parc social dans le privé

Le même que d'avoir un parc social

- > Plus d'opportunités de reloger des personnes vulnérables
- > Travail sur la mixité sociale dans la ville
- > Maintenir des prix de loyer abordables
- > Mieux répondre au besoin en utilisant le turn-over

Prévention

- > Prévenir les expulsions locatives
- > Prévenir les situations de grande précarité
- > Re conventionnement des logements

Mieux loger

- > Éviter les marchands de sommeil
- > Contrôle des logements
- > Accompagnement plus soutenu des personnes

Économie

- > Ne pas faire porter la charge foncière à l'État
- > Contenir les frais d'accompagnement
- > Accompagner les communes à développer des logements sociaux

Environnement

- > Lutter contre l'artificialisation des sols
- > Lutter contre l'étalement urbain



CONCLUSION /

Perspectives

L'association maintient son niveau de développement et répond aujourd'hui à plusieurs thématiques autour de notre objet social.

CONCLUSION / PERSPECTIVES

Promouvoir
la captation

- Nous allons maintenir nos efforts afin d'**augmenter notre capacité de captation**. Nous essayerons de promouvoir le mandat de gestion et les grandes typologies tout en proposant à chaque fois le conventionnement.
- Pour répondre à la diversité des problématiques, nous **élargirons la captation vers du logement inclusif**, du **logement meublé**, de la **colocation**, du **bail à réhabilitation**, de la **cohabitation intergénérationnelle**... toutes formes « d'habiter » qui pourra répondre à des situations précaires de logement.

L'année 2026 devra nous permettre de développer 6 axes de travail :

- > **Axe 1 :** la captation de logements par la prospection et le bail à réhabilitation
- > **Axe 2 :** l'organisation interne (démarche qualité, actions sociales pour le personnel pour pallier au stress et aux situations d'agressivité)
- > **Axe 3 :** la place des usagers (accès aux documents administratifs facilité, recueil des avis, journée rencontre)
- > **Axe 4 :** le pilotage d'une campagne de récolte de dons en numéraire et en matériel
- > **Axe 5 :** Promouvoir et développer les pensions de familles.
Certain que le dispositif répond à un besoin, nous allons ouvrir 1 pension de famille à Cagnes-sur-mer par l'intermédiaire d'un bail à réhabilitation avec CAH.
Notre objectif est de prendre en gestion une autre pension de famille à Peymeinade avec le soutien social d'Unicil d'une capacité de 21 places.
- > **Axe 6 :** Développer l'accès au droit plus spécifiquement aux jeunes.
Nouveau tiers lieu, le bus itinérant, les conseillers numériques répondent déjà en partie à cet axe. Pour autant en 2025, nous travaillerons sur une info jeune itinérante, des ateliers numériques auprès des seniors ainsi que par le déploiement du tiers lieu.

CONCLUSION / PERSPECTIVES

Conforter notre organisation du travail

- Afin de répondre à l'accroissement de l'activité et du personnel, nous mettrons en place des **nouveaux outils** en termes de comptabilité, de ressources humaines et d'organisation.



Pour cela :

- > Nous devrions mettre en place un **système informatique ressources humaines SIRH**
- > Nous devrions rentrer dans une **démarche qualité** avec la **mise en place d'un guide**.
- > Face à la compétitivité des associations et des rémunérations, nous travaillerons sur l'**attractivité de l'association et promouvoir des actions** telles que la mise en place d'un CET, des actions de team building, des séminaires....

Accentuer la place de l'utilisateur

- Cet axe de travail consiste à **rendre plus autonome nos usagers** par un **apprentissage de certains outils** (site internet, créer un compte CAF...) de façon individualisée ou en groupe.



Pour cela :

- > Nous avons géré en 2025 plus de 1500 **logements** soit environ **3500 personnes**. L'objectif de cet AXE est de recueillir par une enquête le niveau de satisfaction des locataires et des propriétaires pour répondre au mieux à leurs besoins et leurs attentes.
- > Nous souhaitons mettre en place un **accès internet distinct** où chaque usager pourra accéder à ces informations à toute heure avec ses codes et identifiants : état des lieux, convention, bail, quittance....
- > Nous pourrions envisager des **actions collectives** autour de spécificités selon les propriétaires (journée sur la Loi Elan, la défiscalisation...).

CONCLUSION / PERSPECTIVES

Promouvoir l'acte d'engagement par le don

- Au cours de l'année 2025, nous avons pu **bénéficier d'un certain nombre de dons en numéraire ou en nature** pour mieux accompagner les publics.
- Il était intéressant en 2026 d'accentuer ce partenariat et d'« aller vers » compte tenu de la Loi anti-gaspillage.
- Nous avons bénéficié, pour la seconde fois en 2025, de la réversion de la taxe d'apprentissage. Nous développerons cet axe en 2026.
- Nous avons bénéficié, de 5 ordinateurs, écrans mis à disposition par la banque du numérique.



Merci aux donateurs !





LOGEMENT



FOND DE DOTATION



PENSION DE FAMILLE



MAÎTRISE D'OUVRAGE



CAP JEUNESSE

Adresse

9 Avenue Henri Matisse
06200 NICE

Tel : 04 92 07 52 52

Fax : 04 92 07 16 88

www.agis06.fr